

IV. 4. 2. 6. Sondages pédologiques

Les sondages ont été effectués à la tarière à main. Au total, 9 sondages pédologiques ont été réalisés (Figure 98). **Aucun sondage pédologique n'est caractéristique d'une zone humide** (Tableau 8). Aucune présence d'eau n'a été observée dans le sol. Ainsi, aucune trace d'hydromorphie n'est visible jusqu'à 30 cm de profondeur. Les profils de sol vont être décrits, dans la suite du rapport, en fonction des numéros attribués sur les Figures 99 et Figure 100).

Tableau 32 : Liste des sondages pédologiques réalisés sur le projet (Source : NCA Environnement)

Numéro du sondage	Profondeur d'apparition des traces d'hydromorphie (en cm)	Humide	Coordonnées X (Longitude)	Coordonnées Y (Latitude)	Profondeur du sondage (en cm)	Refus de tarière	Classe GEPPA
1	/	Non	6615542.458	490431.18	30	Oui	GEPPA I
2	/	Non	6615640.138	490465.45	20	Oui	GEPPA I
3	/	Non	6615582.352	490552.502	30	Oui	GEPPA I
4	/	Non	6615407.714	490365.935	20	Oui	GEPPA I
5	/	Non	6615311.967	490231.063	30	Oui	GEPPA I
6	/	Non	6615448.049	490077.425	30	Oui	GEPPA I
7	/	Non	6615551.974	490291.861	30	Oui	GEPPA I
8	/	Non	6615469.251	490498.843	30	Oui	GEPPA I
9	/	Non	6615379.555	490134.046	30	Oui	GEPPA I



Figure 98 : Localisation des sondages pédologiques
(Sources : NCA Environnement, BD Ortho)

Profil de sol n°1

Ce profil de sol n°1 correspond aux sondages pédologiques n°1, 3, 4 à 9 (Figure 99).

Ces sondages révèlent un profil de sol peu épais (plus de 30 cm). Dès les premiers centimètres et jusqu'à 2 centimètres de profondeur, il est observé de la matière organique et des racines. À partir de 2 cm, un horizon argileux-sableux de couleur brun clair et ce jusqu'à la fin du sondage. Aucune trace d'hydromorphie n'est observée dans les sondages. Des éléments grossiers, cailloux, sont présents dès les premiers centimètres du sondage. À partir de 30 cm il y a refus de tarière.

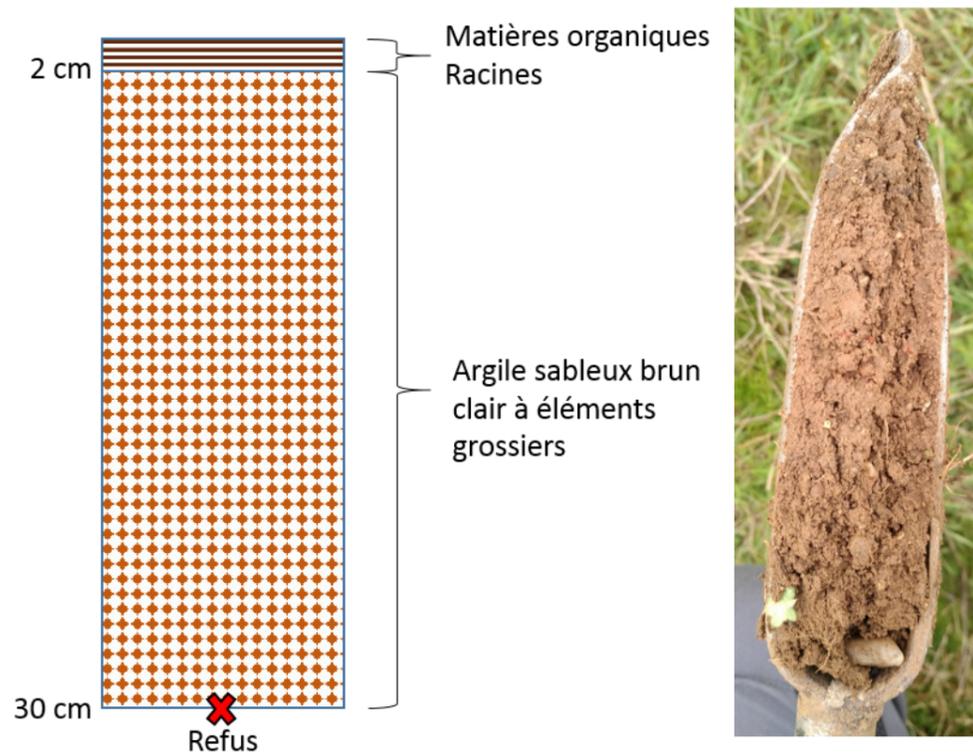


Figure 99 : Illustrations du profil de sol n°1
(Source : NCA environnement)

Ce profil n'est pas caractéristique d'une zone humide (GEPPA I).
Absence de flore hygrophile et de traces d'hydromorphie.

Profil de sol n°2

Ce profil de sol n°2 correspond aux sondages pédologiques n°2 et 4 (Figure 13).

Ces sondages révèlent un profil de sol peu épais (plus de 20 cm). Dès les premiers centimètres et jusqu'à 2 centimètres de profondeur, il est observé de la matière organique et des racines. À partir de 2 cm, un horizon argileux-sableux de couleur brun foncé, riche en matière organique et ce jusqu'à la fin du sondage. Aucune trace d'hydromorphie n'est observée dans les sondages. Des éléments grossiers, cailloux, sont présents dès les premiers centimètres du sondage. À partir de 20 cm, il y a refus de tarière.

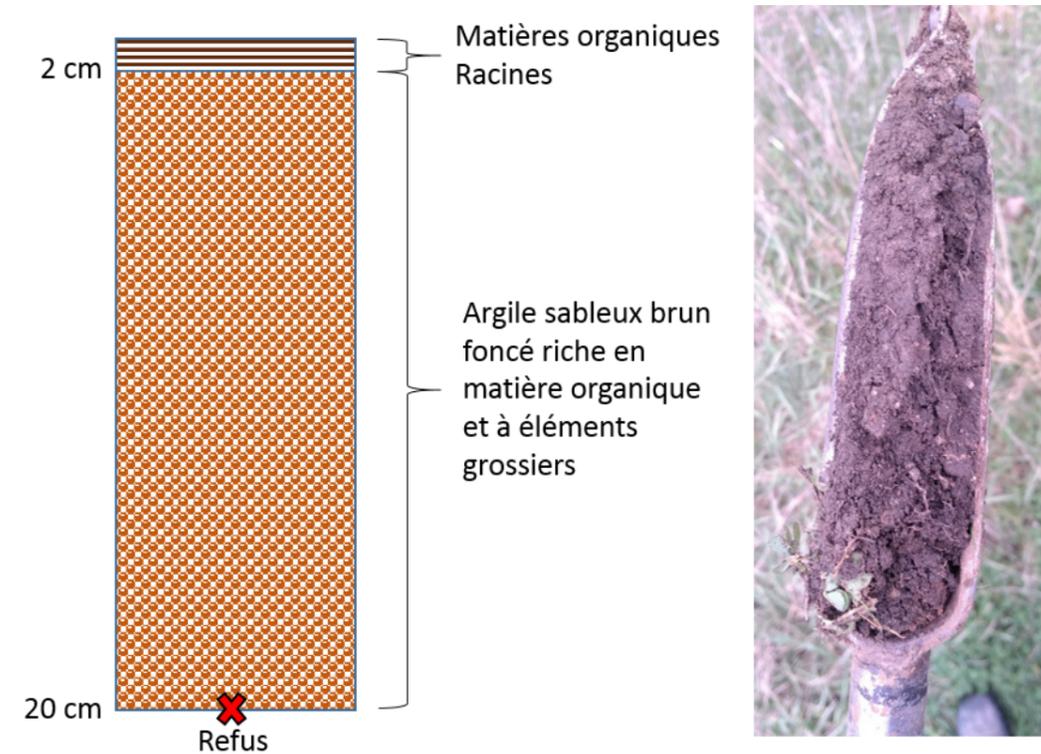


Figure 100 : Illustrations du profil de sol n°2
(Source : NCA environnement)

Ce profil n'est pas caractéristique d'une zone humide (GEPPA I).
Absence de flore hygrophile et de traces d'hydromorphie.

Analyse des enjeux

L'expertise avait pour objectif de recenser et délimiter les zones humides éventuelles sur le projet de centrale photovoltaïque au sol à Vouneuil-sous-Biard (86). Aucune zone humide n'a été recensée sur le site d'une superficie de 12,67 hectares.

Cet inventaire fait état d'aucune zone humide sur la zone d'implantation du projet.



IV. 4. 3. Faune

Le diagnostic faunistique a été mené sur 7 passages réalisés de mars 2021 à septembre 2021. Bien que cet inventaire qualitatif ne puisse que tendre vers l'exhaustivité spécifique, sans pour autant prétendre l'atteindre, il couvre l'ensemble du cycle biologique de bon nombre des espèces susceptibles de fréquenter la zone d'étude. Cela permet donc d'apprécier les sensibilités du projet au regard des espèces contactées, et du potentiel des habitats naturels et d'espèces présents sur la zone d'étude.

IV. 4. 3. 1. Avifaune

Afin de compléter les données récoltées sur le terrain, la bibliographie disponible à l'échelle de l'AER (2,5 km) a été consultée. Les données de l'INPN et de OpenObs ont été récupérées à l'échelle des communes qui intersectent l'AER, à savoir : Biard, Cissé, Migné-Auxances, Vouneuil-sous-Biard et Quinçay. Concernant les données oiseaux nicheurs de la LPO Vienne, ces dernières ont été récupérées à l'échelle de la maille qui concerne ces mêmes communes. Ainsi, les données bibliographiques intégrées ne se limitent pas uniquement au rayon de l'AER, mais vont parfois bien au-delà.

Le tableau ci-dessous présente la liste des espèces d'oiseaux répertoriées sur l'aire d'étude rapprochée, celles observées lors des prospections ; ainsi que les enjeux espèces en période de nidification (voir Chapitre 9 :III. 3. 2 Avifaune). En rose, les espèces observées et les autres sont issues des données bibliographiques.

Tableau 33 : Avifaune observée et connue sur le territoire

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut réglementaire	Statut LRN[1]	Statut LRR[2]	Dét nicheur	Statut nicheur	Sources de la donnée	Utilisation possible de la ZIP	Enjeu espèce
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	PN	LC	LC	-	-	NCA	A / R / H / M	np
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	-	NT	VU	-	Possible	NCA	A / R / H / M	Faible
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	DO / PN	LC	NT	X	-	INPN ; OpenObs	A / H / M	Fort
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	PN	LC	VU	X	-	INPN ; OpenObs	A / H / M	Fort
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	-	LC	EN	X	-	INPN ; OpenObs	A / H / M	Modéré
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	PN	LC	LC	-	-	INPN ; OpenObs	A	np
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	PN	LC	LC	-	-	INPN ; OpenObs	A / R / H / M	np
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	PN	LC	LC	-	-	INPN ; OpenObs	A / M	np
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	DO / PN	LC	VU	X	-	INPN ; OpenObs	A / M	Très fort
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	PN	NT	LC	-	Probable	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A	np
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	PN	VU	EN	X	-	INPN ; OpenObs	A / R / H / M	Fort
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	PN	EN	EN	X	-	INPN ; OpenObs	A / H / M	Fort
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	PN	VU	NT	-	-	NCA	A / R / M	Très faible
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	PN	LC	VU	-	Probable	NCA	A / R / H	Faible
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	PN	LC	LC	-	Probable	NCA	A / R / H	np
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	DO / PN	NT	NT	X	Probable	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / M	Fort
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	DO / PN	NT	VU	X	-	INPN ; OpenObs	A / M	Très fort
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	DO / PN	LC	NT	X	-	NCA	A / M	Fort
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	PN	LC	LC	-	-	NCA	A / R	np
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	-	LC	VU	-	-	INPN ; OpenObs	A	Faible
Calopsitte élégante	<i>Nymphicus hollandicus</i>	-	-	-	-	-	INPN ; OpenObs	-	
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	-	LC	LC	-	Certain	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	-	
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	PN	VU	NT	-	Certain	NCA	A / R / H	Très faible
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	PN	-	-	-	-	INPN ; OpenObs	-	
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	PN	NT	CR	X	-	INPN ; OpenObs	-	
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	PN	LC	NT	-	Certain	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A	Très faible
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	PN	LC	NT	-	Probable	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A	Très faible
Chouette de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>	DO / PN	LC	-	-	-	INPN ; OpenObs	-	
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	PN	LC	LC	-	Probable	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A	np
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	DO / PN	LC	NT	X	-	INPN ; OpenObs	-	
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	DO / PN	LC	EN	X	-	INPN ; OpenObs	A / M	Très fort
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	PN	VU	NT	-	Possible	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / M	Très faible
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	PN	LC	LC	-	Possible	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / R / H	np
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	-	LC	LC	-	Certain	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / H	np
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	-	LC	LC	-	Certain	NCA	A / R / H	np
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	PN	LC	LC	-	Probable	NCA	A / R / M	np
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	-	VU	EN	X	-	INPN ; OpenObs	-	
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	-	-	-	-	-	INPN ; OpenObs	-	
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	PN	LC	LC	-	-	INPN ; OpenObs	-	
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	PN	LC	VU	-	Probable	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A	Faible
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	DO / PN	LC	LC	X	-	INPN ; OpenObs	A / M	Modéré
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	PN	LC	LC	-	Probable	NCA	A	np
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-	LC	LC	-	Certain	NCA	A / R / M	np
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	-	LC	DD	-	Possible	NCA	A / R / H	np
Faisan vénéré	<i>Syrnaticus reevesii</i>	-	NA	-	-	-	INPN ; OpenObs	A / H	np

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut réglementaire	Statut LRN[1]	Statut LRR[2]	Dét nicheur	Statut nicheur	Sources de la donnée	Utilisation possible de la ZIP	Enjeu espèce
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	PN	NT	NT	-	Certain	NCA	A / R / H	Très faible
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	DO / PN	-	-	-	-	INPN ; OpenObs	A / M / H	
Faucon hobereau	<i>Falco subuteo</i>	PN	LC	NT	X	Probable	NCA	A / M	Modéré
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	DO / PN	LC	CR	X	-	INPN ; OpenObs	A / M	Très fort
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	PN	LC	LC	-	Probable	NCA	A / R / M	np
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	PN	NT	NT	-	Possible	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / M	Très faible
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	PN	LC	NT	-	Possible	NCA	A / R / M	Très faible
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	DO / PN	EN	VU	X	-	INPN ; OpenObs	A / M	Très fort
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	-	LC	LC	-	-	INPN ; OpenObs	-	
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	-	LC	NT	-	Certain	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	-	
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	-	LC	LC	-	Certain	NCA	A / R / H	np
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	PN	NT	NT	-	Probable	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / M	Très faible
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	PN	VU	RE	-	-	INPN ; OpenObs	A / M	Modéré
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	PN	LC	LC	-	-	INPN ; OpenObs	A	np
Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>	PN	LC	VU	-	-	INPN ; OpenObs	A	Faible
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	PN	LC	LC	X	-	INPN ; OpenObs	A	Faible
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	PN	LC	VU	-	-	INPN ; OpenObs	-	
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	DO / PN	NT	NA	X	-	INPN ; OpenObs	A / M / H	Modéré
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	PN	LC	LC	-	-	INPN ; OpenObs	-	
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	PN	LC	VU	-	-	INPN ; OpenObs	-	
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	PN	LC	LC	-	Certain	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / R / H	np
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	-	LC	NT	-	Possible	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / M / H	Très faible
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	-	LC	NA	-	-	INPN ; OpenObs	A / M / H	np
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	-	-	-	-	-	INPN ; OpenObs	A / M / H	-
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	-	LC	LC	-	Certain	NCA	A / M / H	np
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	PN	LC	NT	-	-	INPN ; OpenObs	A / M / H	Très faible
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	PN	LC	LC	X	Possible	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / H	Faible
Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	PN	LC	LC	X	-	INPN ; OpenObs	A / M / H	Faible
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	DO / PN	VU	CR	X	-	INPN ; OpenObs	A / M	Très fort
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	PN	LC	LC	-	-	INPN ; OpenObs	A / R / H	np
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	PN	NT	NT	-	Possible	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A	Très faible
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	PN	LC	NT	X	-	INPN ; OpenObs	A	Modéré
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	PN	NT	NT	-	Certain	NCA	A	Très faible
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	PN	LC	LC	-	Certain	NCA	A / R / H	np
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	PN	LC	LC	-	Possible	NCA	A / R / M	np
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	PN	VU	NT	-	Certain	NCA	A / R / M / H	Très faible
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	PN	NT	VU	X	-	INPN ; OpenObs	A / M	Fort
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	PN	LC	LC	-	Probable	NCA	A	np
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	PN	NT	NT	-	Certain	NCA	A	Très faible
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	DO / PN	VU	NT	-	Probable	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	-	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	LC	LC	-	Certain	NCA	A / R / H	np
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	PN	LC	LC	-	Certain	NCA	A / R / H	np
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	PN	LC	LC	-	Certain	NCA	A / R / H	np
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	PN	LC	LC	-	Certain	NCA	A / R / H	np
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	PN	LC	VU	-	-	INPN ; OpenObs	A	Faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut réglementaire	Statut LRN[1]	Statut LRR[2]	Dét nicheur	Statut nicheur	Sources de la donnée	Utilisation possible de la ZIP	Enjeu espèce
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	PN	LC	CR	X	-	INPN ; OpenObs	A	Fort
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	PN	LC	VU	X	Certain	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A	Fort
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	DO / PN	LC	LC	-	Probable	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / M	Modéré
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	DO / PN	VU	-	-	-	INPN ; OpenObs	A / M / H	-
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	PN	LC	NT	-	Certain	NCA	A / H	Très faible
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	PN	NT	VU	X	-	INPN ; OpenObs	A	Faible
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	DO / PN	LC	NT	X	Probable	NCA	A / R	Fort
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	-	VU	NA	X	-	INPN ; OpenObs	-	-
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	DO / PN	EN	EN	X	-	INPN ; OpenObs	-	-
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	-	LC	DD	-	-	INPN ; OpenObs	A / R	np
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	-	LC	DD	-	-	NCA	A / R	np
Perruche à collier	<i>Psittacula krameri</i>	-	NA	-	-	-	INPN ; OpenObs	-	-
Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	PN	LC	VU	X	-	INPN ; OpenObs	A / H / M	Fort
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	PN	LC	VU	X	Possible	LPO Vienne	A	fort
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	PN	LC	LC	-	Certain	NCA	A / R	np
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	PN	VU	NT	-	Certain	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / R	Très faible
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	DO / PN	LC	NT	X	-	INPN ; OpenObs	A	Fort
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	DO / PN	LC	VU	X	Probable	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A	Très fort
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	PN	LC	LC	-	Probable	NCA	A / R	np
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	LC	LC	-	Certain	NCA	A / R / H	np
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	DO / PN	NT	NT	X	Possible	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / R / M	Fort
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia domestica</i>	-	#N/A	NA	-	Possible	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A	np
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	-	LC	EN	X	Probable	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / M	Fort
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	-	LC	LC	-	Certain	NCA	A / R	np
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	PN	LC	LC	-	Probable	NCA	A / R / H	np
Pinson du nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	PN	-	-	-	-	INPN ; OpenObs	A / M	-
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	PN	LC	LC	-	-	INPN ; OpenObs	A / R / M	np
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	PN	VU	EN	X	-	INPN ; OpenObs	A / H	Fort
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	DO	-	-	-	-	INPN ; OpenObs	-	-
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	PN	LC	NT	-	Possible	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / M	Très faible
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	PN	NT	CR	X	-	INPN ; OpenObs	A / R / M	Fort
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	PN	NT	EN	X	-	INPN ; OpenObs	A / M	Fort
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	PN	LC	LC	-	Probable	NCA	A / R	np
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	-	NT	VU	X	-	INPN ; OpenObs	-	-
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	PN	LC	LC	-	Probable	NCA	A / R / M	np
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	PN	NT	VU	-	-	INPN ; OpenObs	A	Faible
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	PN	LC	LC	-	Probable	NCA	A / R / M	np
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	PN	LC	LC	-	Probable	NCA	A / R / H	np
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	PN	LC	LC	-	Certain	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / M	np
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	PN	LC	LC	-	Certain	NCA	A / H	np
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	PN	LC	VU	X	-	INPN ; OpenObs	A / M	Faible
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	PN	VU	NT	-	Probable	NCA	A / R / M	Très faible
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	PN	LC	LC	-	Probable	NCA	A / R	np
Sizerin cabaret	<i>Acanthis flammea</i>	PN	-	-	-	-	INPN ; OpenObs	A / M	-
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	PN	VU	CR	X	-	INPN ; OpenObs	A / M	Fort
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	PN	NT	NT	-	Certain	NCA	A / R / H	Très faible

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut réglementaire	Statut LRN[1]	Statut LRR[2]	Dét nicheur	Statut nicheur	Sources de la donnée	Utilisation possible de la ZIP	Enjeu espèce
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	PN	LC	-	-	-	INPN ; OpenObs	A / M	-
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	-	VU	VU	-	Possible	NCA	A / R / M	Faible
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	-	LC	LC	-	Certain	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / R	np
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	PN	NT	EN	X	Possible	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / M	Fort
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	PN	LC	LC	-	Certain	NCA	A / R / H	np
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	-	NT	VU	X	-	INPN ; OpenObs	-	
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	PN	VU	NT	-	Certain	NCA	A / R / M / H	Très faible

En rose : les espèces observées sur le site d'étude et les autres sont issues des données bibliographiques.

Statut de réglementaire : PN = protection nationale ; DO = Espèces inscrites sur la liste de la Directive Oiseaux.

Statut LRN[1] : Liste rouge des espèces menacées d'oiseaux de France métropolitaine (2016).

Statut LRR[2] : Liste rouge des Oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes (2018).

RE = espèces éteintes au niveau régional ; CR = espèces en danger critique d'extinction ; EN = espèces en danger ; VU = espèces vulnérables ; NT = espèces quasi menacées ; LC = espèces de préoccupation mineure ; DD = données insuffisantes ; NA = espèce non évaluée.

Utilisation possible de la ZIP : A = présence en alimentation ; R = possibilité de nicher pour l'espèce ; M = halte migratoire ; H = Hivernage.

Dét nicheur : statut de déterminance ZNIEFF en Vienne en tant qu'espèce nicheuse.

Utilisation possible de la ZIP : A = présence en alimentation, R = Reproduction ; M = Migration ; H = Hibernation.

Enjeu espèce : np = espèce non patrimoniale ; - = espèce non présente en reproduction ; vide = espèce non traitée car n'est pas susceptible de fréquenter le site.

Sur les 143 espèces (bibliographie et issues des prospections sur le terrain) connues comme nicheuses, de passage ou hivernantes sur l'aire d'étude rapprochée. 122 espèces ont été retenues, dont 48 espèces observées lors des prospections sur le terrain et 74 issues de la bibliographie, comme pouvant fréquenter le site d'étude. Les 21 espèces restantes citées dans la bibliographie ne sont pas susceptibles de fréquenter l'AEI (absence de ressources, configuration du site inadéquate, absence du milieu). Par rapport aux espèces recensées dans la bibliographie, seulement 48 ont été observées.

La diversité ornithologique de l'AEI est à remettre dans le contexte de la zone du projet. Cette dernière se situe au nord-ouest, en lisière du boisement de la vallée de l'Auxance et au nord-est en lisière d'un front d'urbanisation. La partie sud-ouest de la zone est en interface avec des grandes cultures ouvertes. Quant à la partie sud-sud-est, elle s'insère dans un contexte de plusieurs parcelles en friche et fourré. La zone d'étude est donc en interface avec plusieurs milieux et types strates différentes dont elle présente elle-même un certain nombre (friche, fourré, roncier, haies de différentes strates, etc.). La diversité d'habitats qui la constitue en fait une zone de chasse et de nidification pour plusieurs espèces d'oiseaux.

Concernant les espèces contactées durant les inventaires :

Un couple d'Œdicnème criard a été contacté de mars à juillet sur la zone de projet. Les deux individus ont été observés dans la partie en Végétation rudérale pionnière, proche de la Friche graminéenne présente au nord-est. Cette zone est donc un site de reproduction probable pour l'espèce.

Les grands arbres et la haies multistrates, sont susceptibles d'être utilisés pour la nidification de la Corneille noir et donc indirectement pour celle du Faucon crécerelle. L'espèce n'a cependant été observée qu'en chasse sur la zone.

Les différentes haies sont favorables à la nidification de la Tourterelle des bois.

Les zones de fourrés et arbustives sont des habitats de nidification pour la Fauvette grisette, la Linotte mélodieuse et le Verdier d'Europe. Le Chardonneret élégant lui est nicheur potentiel au sein des zones arbustives et des haies, notamment à proximité des zones de friche. L'espèce a été contactée durant toute la période de reproduction.

Le Bruant jaune n'a été contacté qu'en mars sur la zone, laissant supposer un individu en migration. Les zones de fourrés arbustifs présents sur la zone d'étude lui sont tout de même favorables.

Un Busard Saint-Martin a été contacté en transit dans un axe sud-nord en mars. Il s'agit du seul contact réalisé avec l'espèce. La zone d'étude constitue essentiellement une zone de transit. Le potentiel de la zone pour la chasse étant lui-même limité pour cette espèce (milieu relativement enclavés). En revanche, il s'agit d'une zone de chasse pour le Faucon crécerelle, le Faucon hobereau et l'Épervier d'Europe.

Le Serin cini a été contacté au nord-est de la zone d'étude, en période de reproduction. Le site présente des arbres et arbustes susceptibles d'être utilisés pour la nidification de l'espèce bien que le contexte urbain proche (maison avec jardins arborés) ; lui soit également favorable. La haie thuyas présente au nord du site constitue par exemple un site de reproduction plus attractif pour l'espèce.

L'Hirondelle rustique et le Martinet noir ont également été contactés en chasse au-dessus de la zone de projet.

Les espaces en Friche graminéenne constituent des habitats de reproduction pour l'Alouette des champs, le Bruant proyer et le Tarier pâtre. La Friche rudérale pluriannuelle quant à elle a montré une activité avifaunistique plus limitée. Celle-ci est colonisée en grande partie par le Cardère sauvage, et ne semble pas des plus appréciée par l'avifaune.

Concernant les espèces bibliographiques dont les habitats présentent des enjeux :

L'Alouette lulu n'a pas été contactée sur la zone d'étude. Le site de projet montre un potentiel faible pour l'espèce, les habitats présents possèdent une végétation herbacée globalement trop fournie pour celle-ci. Elle n'a ainsi pas été considéré nicheuse potentielle sur le site.

Concernant le Bouvreuil pivoine, certaines haies sont susceptibles de pouvoir l'accueillir mais l'espèce n'y a pas été contactées.

Le Pouillot fitis est noté dans la bibliographie. Cette espèce n'a pas été contactée sur la zone de projet.

La zone de fourré / roncier montre un potentiel global pour la Pie-Grièche écorcheur. L'espèce n'a cependant pas été contactée durant les inventaires.

La zone d'étude présente un potentiel limité pour le Pic épeichette, celui-ci ayant besoin d'arbres morts pour créer ses loges. Comme les précédentes espèces, celle-ci n'a pas été contactée durant les inventaires.

Enjeux « habitats d'espèces » de la ZIP

En appliquant la méthodologie (voir page 348 Etablissement de l'enjeu « habitat d'espèces »), un enjeu relatif à la fonctionnalité des habitats pour l'avifaune patrimoniale a été défini à l'échelle de la ZIP.

Pour rappel, cet enjeu est issu du croisement de la classe de patrimonialité avec l'utilisation de l'habitat par les espèces patrimoniales. L'enjeu global retenu pour la période considère la valeur la plus forte obtenue pour une ou plusieurs espèces patrimoniales.

Afin de ne pas biaiser l'analyse des enjeux « habitat d'espèces », en risquant d'augmenter artificiellement des enjeux, l'enjeu habitat des espèces non contactées durant les inventaires a été décoté d'un niveau. Il s'agit dans le cas présent de celui du Pic épeichette, du Bouvreuil pivoine, de la Pie-grièche écorcheur et du Pouillot fitis.

Tableau 34 : Croisement des enjeux - Espèces nicheuses

		Classes de patrimonialité				
		1	2	3	4	5
Utilisation de l'habitat au sein de l'AEI	Individu isolé, en alimentation			Alouette Lulu		
	Reproduction avérée ou potentielle (possible ou probable) dans un habitat soumis à rotation		Oedicnème criard		Alouette des champs Bruant proyer	
	Reproduction avérée ou potentielle (possible ou probable) dans un habitat pérenne		*Bouvreuil pivoine *Pie-grièche écorcheur *Pouillot fitis		Alouette des champs Bruant proyer Tourterelle des bois	Bruant jaune Chardonneret élégant Faucon crécerelle Fauvette grisette Linotte mélodieuse Serin cini Tarier pâtre Verdier d'Europe

Code couleur : Bordeaux = enjeu très fort ; Rouge = enjeu fort ; Orange = enjeu modéré ; Jaune = enjeu faible.

Les espèces figurées avec un * ont subi *a posteriori* une décote de leur enjeu habitat d'un niveau dans l'application de la méthodologie car elles n'ont pas été observées lors des inventaires.

Les espèces figurées avec un * ont donc subi *a posteriori* une décote de leur enjeu habitat d'un niveau dans l'application de la méthodologie car elles n'ont pas été observées lors des inventaires. Ainsi, seules les espèces en enjeux forts n'ont en fait pas été observées sur site.

Afin de bien percevoir les enjeux « habitat d'espèces » relatifs à l'avifaune, le tableau ci-après fait la synthèse des enjeux par habitats présents au sein de la ZIP. Il s'agit ici des enjeux maximums pouvant être raisonnablement attribués aux habitats, au regard de leur fonctionnalité avérée ou potentielle pour les espèces.

Tableau 35: Enjeux "habitat d'espèces" pour l'avifaune nicheuse au sein de la ZIP

Habitats	Enjeu associé			
	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Ronciers	Tarier pâtre (interface)	Fauvette grisette	*Pie-grièche écorcheur	
Fourrés arbustifs et ronciers	Tarier pâtre (interface)	Fauvette grisette Linotte mélodieuse Verdier d'Europe	*Pie-grièche écorcheur *Pouillot fitis	
Boisement sur sol eutrophes et mésotrophes	*Bouvreuil pivoine	Bruant jaune Chardonneret élégant Faucon crécerelle *Pic épeichette Serin cini Tourterelle des bois Verdier d'Europe		
Végétations rudérales pionnières	Alouette des champs Bruant proyer	Œdicnème criard		
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires	Alouette lulu Bruant proyer			
Friches graminéennes	Alouette des champs Tarier pâtre (interface)			
Friches graminéennes x Friches rudérales	Tarier pâtre			
Friches rudérales pluriannuelles thermophiles	Tarier pâtre			
Haie arbustive / multistrates		Bruant jaune Chardonneret élégant Faucon crécerelle *Pic épeichette Serin cini Tourterelle des bois Verdier d'Europe		
Haie rectangulaire basse		Fauvette grisette		

Code couleur : Bordeaux = enjeu très fort ; Rouge = enjeu fort ; Orange = enjeu modéré ; Jaune = enjeu faible.

Les espèces figurées avec un * ont subi une décote de leur enjeu habitat d'un niveau dans l'application de la méthodologie car elles n'ont pas été observées lors des inventaires.

Pour rappel, les espèces figurées avec un * ont subi une décote de leur enjeu habitat d'un niveau dans l'application de la méthodologie car elles n'ont pas été observées lors des inventaires.

A noter que certaines friches graminéennes et pelouses de petites tailles en interface avec des milieux de fourrés ont été réhaussées en enjeu du fait de leur intérêt lisière marqué pour les espèces.

Les cartographies présentées en pages suivantes synthétisent les observations ainsi que les enjeux attribués par habitats.

Analyse des enjeux

De par la diversité des habitats présents sur la zone d'étude, allant de strates herbacées basses, aux fourrés médians, jusqu'aux haies arbustives, la zone d'étude présente des habitats favorables à plusieurs espèces d'oiseaux. Les enjeux globaux de ces habitats vont de faible à fort au regard des espèces contactées et répertoriées sur le secteur.



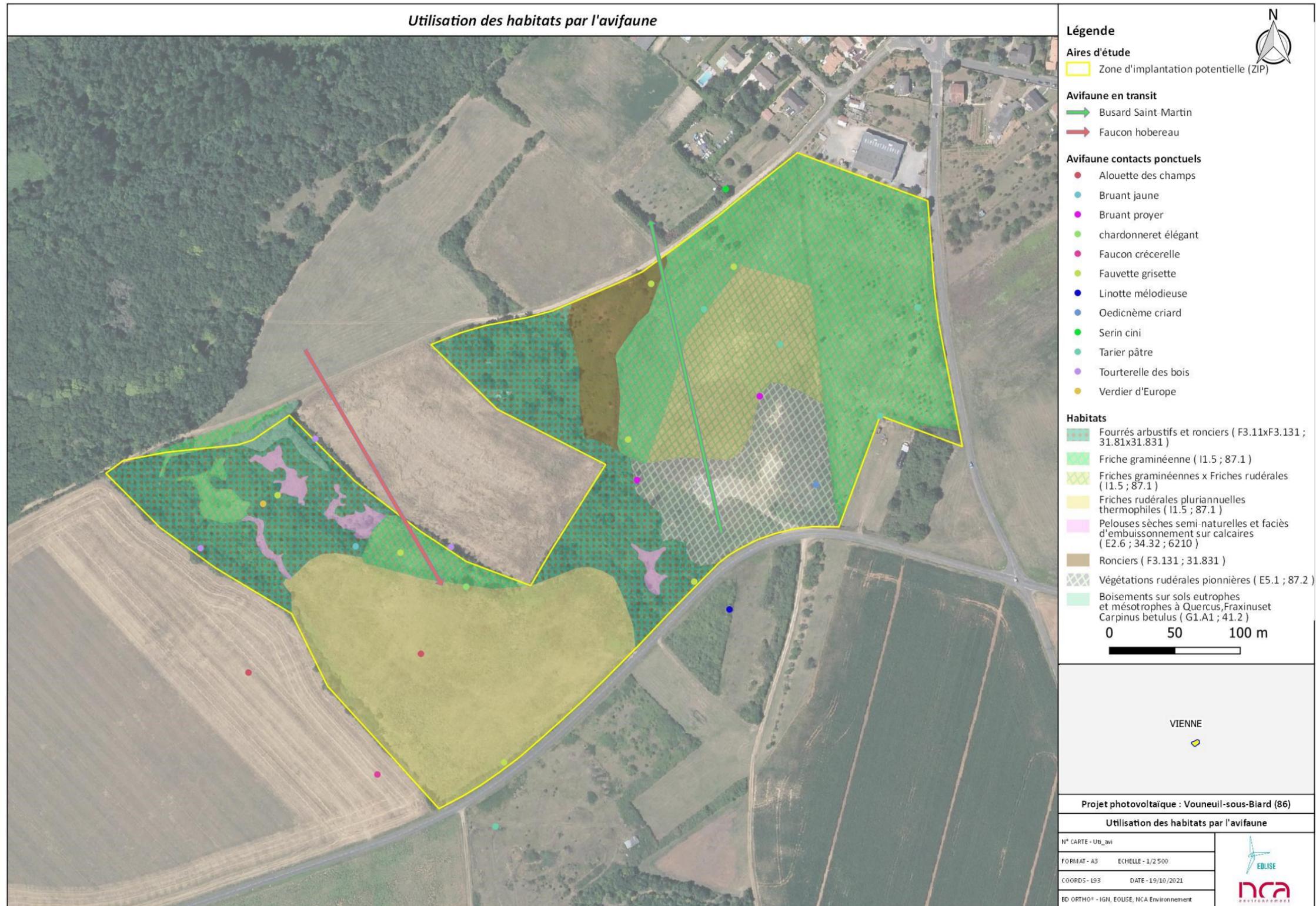


Figure 101 : Utilisation des habitats par l'avifaune

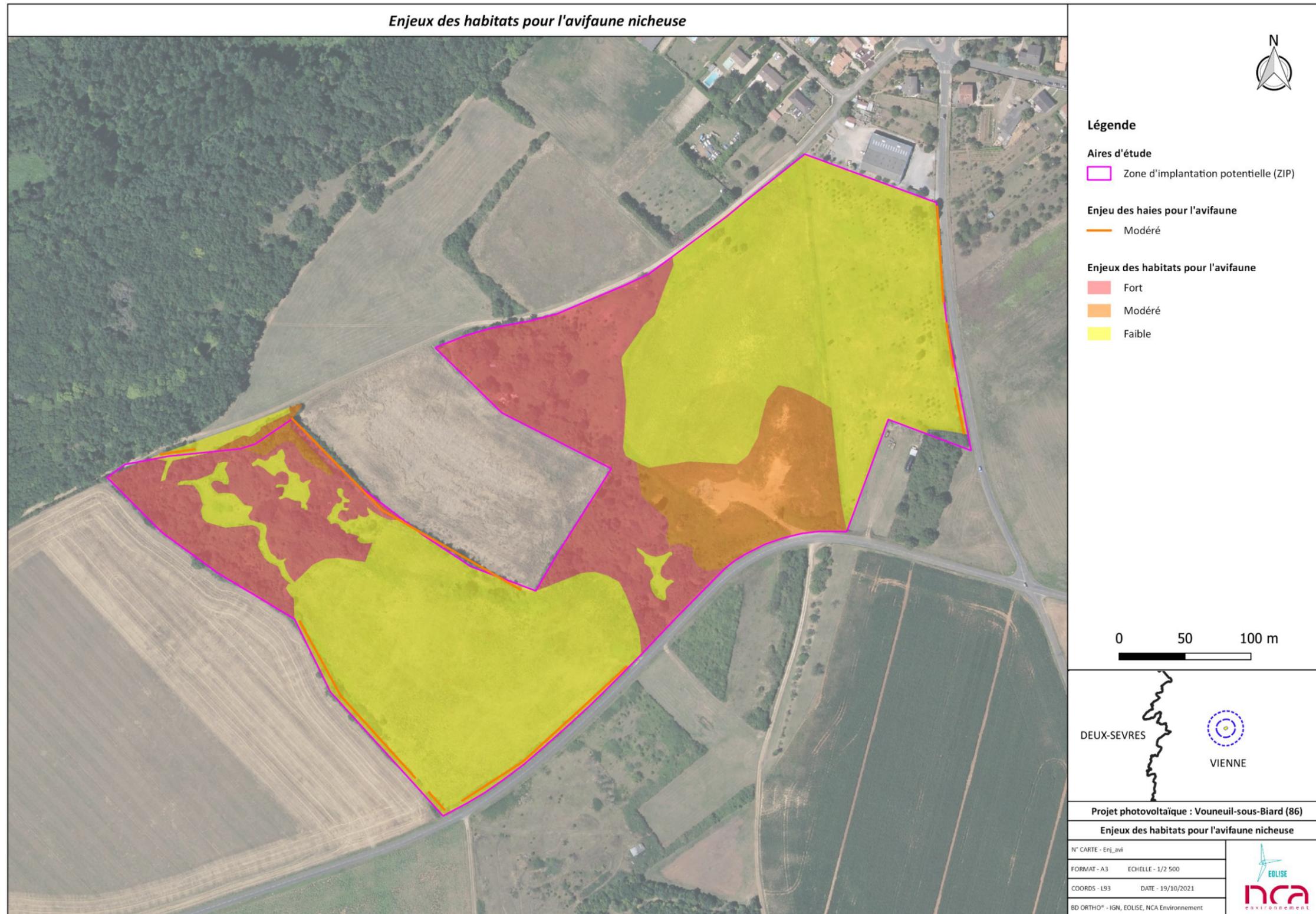


Figure 102 : Enjeux des habitats pour l'avifaune nicheuse

IV. 4. 3. 2. Reptiles

Afin de compléter les données récoltées sur le terrain, la bibliographie disponible à l'échelle de l'AER (2,5 km) été consultée. Les données de l'INPN et de OpenObs ont été récupérées à l'échelle des communes qui intersectent l'AER, à savoir : Biard, Cissé, Migné-Auxances, Vouneuil-sous-Biard et Quinçay. Concernant les données reptiles de la LPO Vienne, ces dernières ont été récupérées à l'échelle de la maille qui concerne ces mêmes communes. Ainsi, les données bibliographiques intégrées ne se limitent pas uniquement au rayon de l'AER, mais vont parfois bien au-delà.

Deux espèces de reptiles ont été contactées sur la zone d'étude lors des inventaires : le Lézard à deux raies et le Lézard des murailles. Un serpent a aussi été contacté mais trop brièvement pour permettre son identification. La bibliographie renseigne sur la présence sur le secteur de l'Aire d'étude rapprochée de 5 autres espèces.

Tableau 36 : Reptiles observés et connus sur le territoire

Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	Statut LRN[1]	Statut LRR[2]	Dét	IDD (86)	Source de la donnée	Utilisation possible de la ZIP	Enjeu espèce
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	DH4 - PN	LC	NT	-	PC	LPO Vienne	A / R / D / H	Fort
Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	PN	LC	LC	-	C	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / R / D / H	Faible
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	DH4 - PN	LC	LC	-	TC	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / R / D / H	Faible
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	PN	NT	VU	-	AC	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	D	Fort
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	PN	LC	VU	X	AC	INPN ; OpenObs	A / R / D / H	Fort
Lézard à deux raies	<i>Lacerta bilineata</i>	DH4 - PN	LC	LC	-	C	NCA	A / R / D / H	Faible
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	DH4 - PN	LC	LC	-	TC	NCA	A / R / D / H	Faible
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	PN	LC	EN	X	PC	INPN ; OpenObs	A / R / D / H	Fort
Tortue de Floride	<i>Trachemys scripta</i>	-	NA	NA	-	-	LPO Vienne	-	-

En rose : les espèces observées sur le site d'étude.

Statut de réglementaire : PN = protection nationale ; DH4 = Espèces inscrites à l'annexe 4 de la Directive Habitats Faune flore.

Statut LRN[1] : Liste rouge des espèces menacées en France. Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine (2015).

Statut LRR[2] : Liste rouge des Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes (2016).

EN = espèces en danger ; VU = espèces vulnérables ; NT = espèces quasi menacées ; LC = espèces de préoccupation mineure ; NA = espèce introduite.

Dét : Déterminance en Vienne = X.

IDD (86) = Indice de distribution départementale : TC = Très commun ; C = Commun ; AC = Assez commun ; PC = Peu commun.

Utilisation possible de la ZIP : A = présence en alimentation, R = Reproduction ; D = dispersion ; H = Hibernation.

Enjeu espèce : - = espèce non présente en reproduction.

Le site présente des lisières pouvant être utilisées par certains reptiles pour la reproduction mais également pour la chasse, le transit et leur régulation thermique. Certaines zones de dépôt peuvent constituer des habitats de reproduction mais il s'agit ici de dépôts anthropiques non souhaitables dans le milieu naturel.

IV. 4. 3. 3. Amphibiens

La zone de projet ne comporte aucune masse d'eau. Aucun amphibien n'a été inventorié sur le terrain.

La bibliographie disponible à l'échelle de l'AER (2,5 km) été consultée. Les données de l'INPN et de OpenObs ont été récupérées à l'échelle des communes qui intersectent l'AER, à savoir : Biard, Cissé, Migné-Auxances, Vouneuil-sous-Biard et Quinçay. Concernant les données reptiles de la LPO Vienne, ces dernières ont été récupérées à l'échelle de la maille qui concerne ces mêmes communes. Ainsi, les données bibliographiques intégrées ne se limitent pas uniquement au rayon de l'AER, mais vont parfois bien au-delà.

Tableau 37 : Amphibiens connus sur le territoire

Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire National / Européen	Liste rouge nationale (2015)	Liste rouge régionale (2016)	Déterminance ZNIEFF	IDD (86)	Source de la donnée	Utilisation possible de la ZIP	Enjeu espèce
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	DH4 - PN	LC	NT	-	AC	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	T / H	Modéré
Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	PN	LC	LC	-	TC	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	T / H	Faible
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	DH4 - PN	NT	NT	X	C	INPN	T / H	Modéré
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	DH4 - PN	LC	LC	-	TC	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	T / H	Faible
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	PN	LC	NA	-	C	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	T / H	Faible
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	DH2/4 - PN	NT	NT	X	AC	INPN ; OpenObs	T / H	Modéré
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	DH2/4 - PN	NT	NT	X	C	INPN ; OpenObs	T / H	Modéré
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	PN	LC	LC	-	C	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	T / H	Faible
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	PN	LC	LC	-	C	INPN ; OpenObs	T / H	Faible

Statut de réglementaire : PN = protection nationale ; DH2/4 = Espèces inscrites à l'annexe 2/4 de la Directive Habitats Faune flore.

Statut LRN[1] : Liste rouge des espèces menacées en France. Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine (2015).

Statut LRR[2] : Liste rouge des Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes (2016).

EN = espèces en danger ; VU = espèces vulnérables ; NT = espèces quasi menacées ; LC = espèces de préoccupation mineure ; NA = espèce introduite.

Dét : Déterminance en Vienne = X.

IDD (86) = Indice de distribution départementale : TC = Très commun ; C = Commun ; AC = Assez commun ; PC = Peu commun.

Utilisation possible de la ZIP : A = présence en alimentation, R = Reproduction ; T = Transit / dispersion ; H = Hibernation.

La zone d'étude constitue une zone de transit potentielle et d'alimentation (comportement opportuniste) pour les amphibiens. En l'absence de masse d'eau, celle-ci n'est pas favorable à la reproduction des espèces. Un potentiel diffus pour l'hivernage est présent au regard de certaines strates végétales mais ce potentiel est très limité en l'absence de masse d'eau proche, facilement accessible.

Enjeux habitats d'espèce pour l'Herpétofaune (reptiles et amphibiens) au sein de la ZIP

Le tableau présenté ci-dessous permet de comprendre l'attribution des différents niveaux d'enjeu « habitat d'espèces » en application de la méthodologie.

Tableau 38 : Croisement des enjeux - Herpétofaune

		Classes de patrimonialité			
		1	2	3	4
Habitat d'hibernation (amphibiens)	Habitat favorable à l'hibernation dans un rayon éloigné de toute zone de reproduction potentielle			Alyte accoucheur Rainette verte Triton crêté Triton marbré	Crapaud épineux Grenouille agile Grenouille rieuse Triton palmé Salamandre tachetée Couleuvre helvétique Couleuvre verte et jaune
	Habitat favorable à l'hibernation dans un rayon proche (200m d'une zone de reproduction)				
	Habitat faiblement représenté sur l'AEI + autre(s) patch(s) favorable(s) hors rayon de dispersion de l'espèce (= extinction possible de la population à l'échelle locale)				
Représentativité de l'habitat de reproduction	Habitat bien représenté sur l'AEI + autre(s) patch(s) favorable(s) hors rayon de dispersion de l'espèce (= extinction possible de la population à l'échelle locale)				
	Habitat bien représenté sur l'AEI + autre(s) patch(s) favorable(s) dans le rayon de dispersion de l'espèce		*Couleuvre d'esculape *Vipère aspic *Orvet fragile		Couleuvre helvétique Couleuvre verte et jaune Lézard à deux raies Lézard des murailles

Code couleur : Bordeaux = enjeu très fort ; Rouge = enjeu fort ; Orange = enjeu modéré ; Jaune = enjeu faible.
Les espèces figurées avec un * ont subi *a posteriori* une décote de leur enjeu habitat d'un niveau dans l'application de la méthodologie car elles n'ont pas été observées lors des inventaires

Les espèces figurées avec un * ont subi *a posteriori* une décote de leur enjeu habitat d'un niveau dans l'application de la méthodologie car elles n'ont pas été observées lors des inventaires.

Afin de bien percevoir les enjeux « habitat d'espèces » relatifs à l'herpétofaune, le tableau ci-dessous fait la synthèse des enjeux par habitats présents au sein de la ZIP. Il s'agit ici des enjeux maximums pouvant être attribués aux habitats, au regard de leur fonctionnalité pour les espèces.

Tableau 39: Enjeux "habitat d'espèces" pour l'herpétofaune au sein de la ZIP

Habitats	Enjeu associé			
	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Ronciers	Lézard des murailles	*Vipère aspic		
Fourrés arbustifs et ronciers	Amphibiens Lézard des murailles Lézard à deux raies	*Couleuvre d'esculape *Orvet fragile *Vipère aspic		
Boisement sur sol eutrophes et mésotrophes	Amphibiens Lézard des murailles Lézard à deux raies)	*Couleuvre d'esculape *Vipère aspic (lisières)		
Végétations rudérales pionnières	Lézard des murailles	*Vipère aspic (zones de dépôts)		
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires	Lézard des murailles Lézard à deux raies	*Orvet fragile *Vipère aspic		
Friches graminéennes (lisières)	Lézard des murailles	*Orvet fragile *Vipère aspic		
Friches graminéennes x Friches rudérales (lisières)	Lézard des murailles	*Orvet fragile *Vipère aspic		
Friches rudérales pluriannuelles thermophiles (lisières)	Lézard des murailles	*Orvet fragile *Vipère aspic		
Haie arbustive / multistrates	Amphibiens Lézard des murailles Lézard à deux raies	*Couleuvre d'esculape *Orvet fragile		
Haie rectangulaire basse	Amphibiens Lézard des murailles	*Orvet fragile		

Code couleur : Bordeaux = enjeu très fort ; Rouge = enjeu fort ; Orange = enjeu modéré ; Jaune = enjeu faible.
Les espèces figurées avec un * ont subi une décote de leur enjeu habitat d'un niveau dans l'application de la méthodologie car elles n'ont pas été observées lors des inventaires.

Les espèces figurées avec un * ont subi une décote de leur enjeu habitat d'un niveau dans l'application de la méthodologie car elles n'ont pas été observées lors des inventaires.

La ZIP constitue une zone de chasse potentielle pour la majorité des reptiles répertoriés sur le secteur. Elle constitue également une zone de transit éventuelle pour les amphibiens. Certains habitats sont susceptibles d'accueillir des amphibiens pour l'hibernation, cependant le potentiel est faible à très faible et est particulièrement diffus au regard de la distance du site avec des zones potentielles de reproduction. Les habitats présents sont favorables aux reptiles.

Les cartographies présentées en pages suivantes synthétisent les observations ainsi que les enjeux attribués par habitats.

Analyse des enjeux

Les reptiles vont utiliser principalement les lisières et les friches pour se reproduire, attribuant ainsi à ces habitats un enjeu global modéré. A noter que certains talus et zones de dépôts anthropiques leurs sont actuellement favorables.



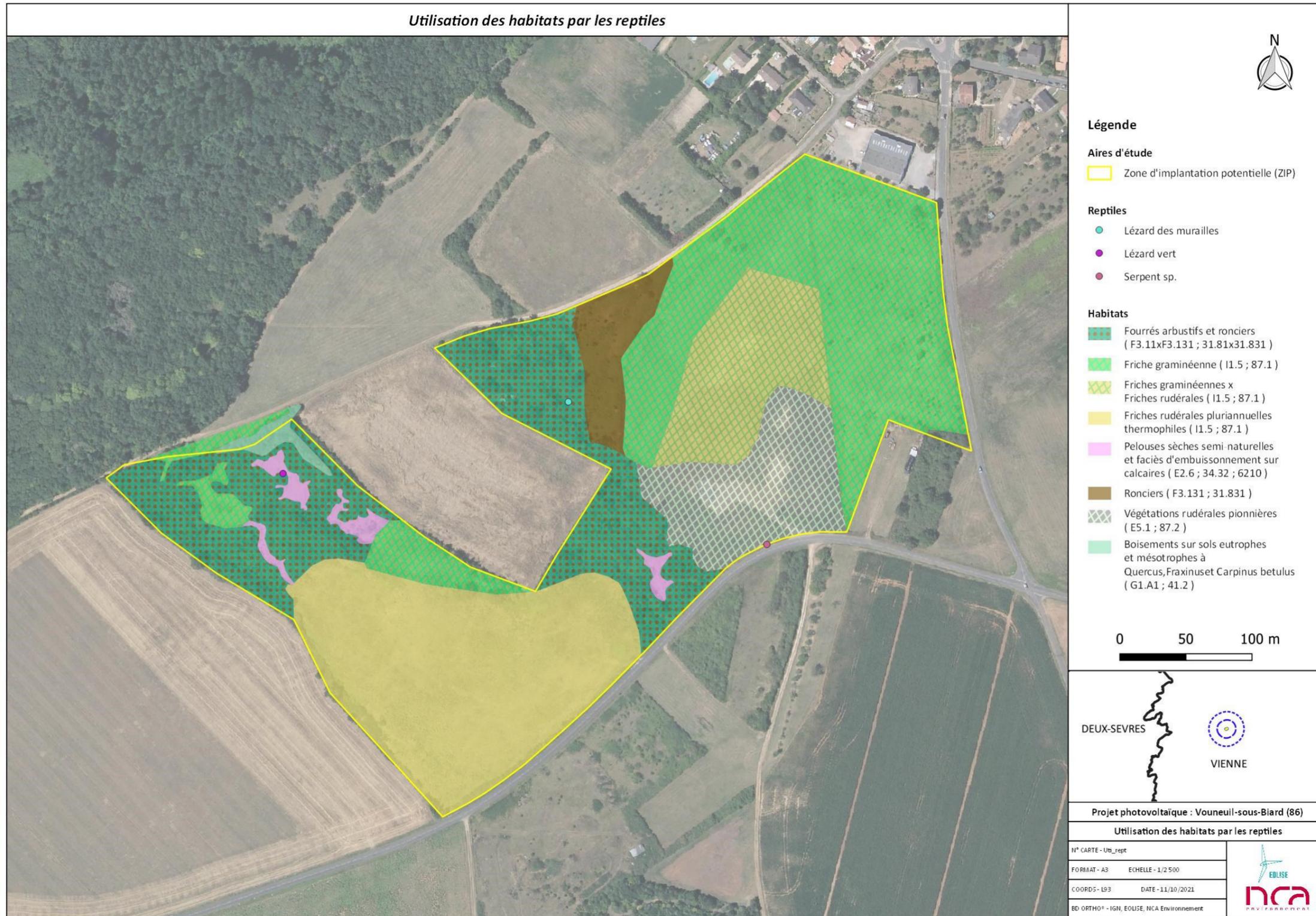


Figure 103 : Utilisation des habitats par les reptiles

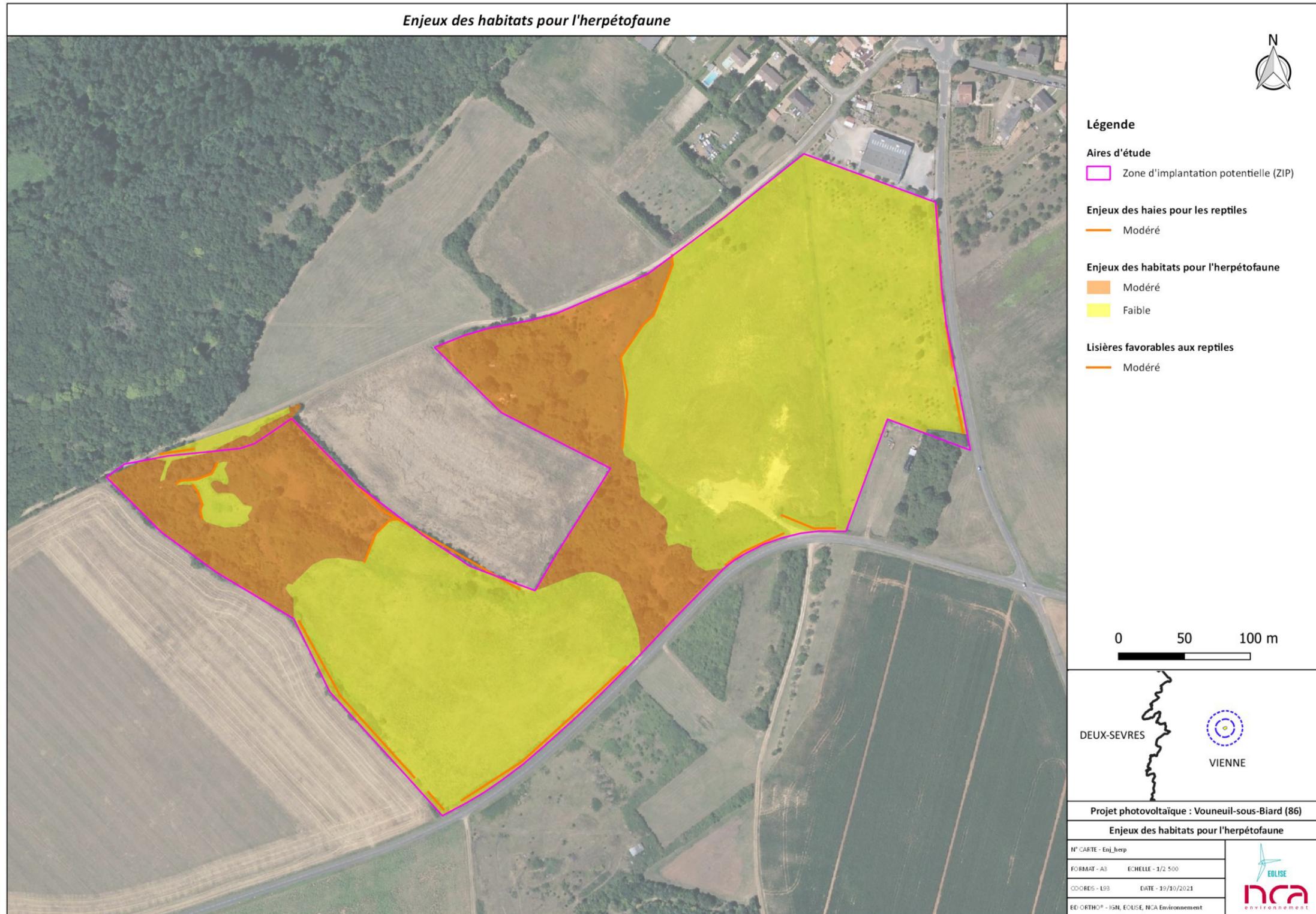


Figure 104 : Enjeux des habitats pour l'herpétofaune

IV. 4. 3. 4. Mammifères terrestres

Afin de compléter les données récoltées sur le terrain, la bibliographie disponible à l'échelle de l'AER (2,5 km) été consultée. Les données de l'INPN et de OpenObs ont été récupérées à l'échelle des communes qui intersectent l'AER, à savoir : Biard, Cissé, Migné-Auxances, Vouneuil-sous-Biard et Quinçay. Concernant les données mammifères de la LPO Vienne, ces dernières ont été récupérées à l'échelle de la maille qui concerne ces mêmes communes. Ainsi, les données bibliographiques intégrées ne se limitent pas uniquement au rayon de l'AER, mais vont parfois bien au-delà.

Quatre espèces de mammifères ont été observées sur la zone d'étude. Ce groupe étant relativement discret, l'essentiel des données relève de la bibliographie. Ainsi, vingt autres espèces pouvant fréquenter la ZIP sont recensées dans la bibliographie locale.

Tableau 40 : Mammifères terrestres observés et connus sur le territoire

Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	Statut LRN[1]	Statut LRR[2]	Dét	IDD (86)	Source de la donnée	Utilisation possible de la ZIP	Enjeu espèce
Belette d'Europe	<i>Mustela nivalis</i>	-	LC	VU	-	AC	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / R / T	Modéré
Blaireau européen	<i>Meles meles</i>	-	LC	LC	-	TC	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / R / T	np
Campagnol agreste	<i>Microtus agrestis</i>	-	LC	LC	-	PC	LPO Vienne	A / R / T	np
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	PN	NT	EN	X	AC	INPN ; OpenObs	-	
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>	-	LC	LC	-	PC	INPN ; OpenObs	A / R / T	np
Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i>	-	LC	LC	-	PC	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / R / T	np
Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	DH2/4 - PN	LC	EN	X	AC	LPO Vienne ; INPN	-	
Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i>	-	LC	LC	-	C	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / T	np
Chevreuril européen	<i>Capreolus capreolus</i>	-	LC	LC	-	TC	NCA	A / T	np
Crocidure des jardins	<i>Crocidura suaveolens</i>	-	NT	LC	-	TR	LPO Vienne	A / R / T	Modéré
Crocidure musette	<i>Crocidura russula</i>	-	LC	LC	-	AC	INPN ; OpenObs	A / R / T	np
Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	PN	LC	LC	-	TC	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / R / T	Modéré
Fouine	<i>Martes foina</i>	-	LC	LC	-	C	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / T	np
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	PN	LC	LC	-	TC	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / R / T	Modéré
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	-	NT	NT	-	TC	NCA	A / R / T	Faible
Lérot	<i>Eliomys quercinus</i>	-	LC	NT	-	PC	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / R / T	Faible
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	-	LC	LC	-	TC	NCA	A / R / T	np

Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	Statut LRN[1]	Statut LRR[2]	Dét	IDD (86)	Source de la donnée	Utilisation possible de la ZIP	Enjeu espèce
Loir gris	<i>Glis glis</i>	-	LC	LC	-	AC	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / R / T	np
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	DH2/4 - PN	LC	LC	X	C	INPN ; OpenObs	-	
Martre des pins	<i>Martes martes</i>	-	LC	LC	X	C	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / T	np
Mulot à collier	<i>Apodemus flavicollis</i>	-	LC	DD	-	TR	INPN ; OpenObs	-	
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	-	LC	LC	-	AC	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / R / T	np
Putois d'Europe	<i>Mustela putorius</i>	-	NT	VU	-	AC	LPO Vienne	A / T	Modéré
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	-	NA	NA	-	I	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	-	
Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i>	-	NA	NA	-	I	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	-	
Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>	-	NA	NA	-	AC	LPO Vienne	T	
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	-	LC	LC	-	TC	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / R / T	np
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	-	LC	LC	-	C	NCA	A / T	np
Souris grise	<i>Mus musculus</i>	-	LC	LC	-	AR	LPO Vienne	A / T	np
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	-	LC	LC	-	TC	LPO Vienne ; INPN ; OpenObs	A / T / R	np

En rose : Espèces contactées sur le site (contact direct visuel ou trace / indice).
 Statut réglementaire : PN = protection nationale ; DH2/4 = Espèces inscrites à l'annexe 2/4 de la Directive Habitats Faune flore.
 Statut LRN[1] : Liste rouge des mammifères de France métropolitaine (2017).
 Statut LRR[2] : Liste rouge des mammifères de Poitou-Charentes (2018).
 EN = espèces en danger ; VU = espèces vulnérables ; NT = espèces quasi menacées ; LC = espèces de préoccupation mineure ; NA = espèce introduite ; DD = données insuffisantes.
 Dét : Déterminance en Vienne = X.
 IDD (86) = Indice de distribution départementale : TC = Très commun ; C = Commun ; AC = Assez commun ; PC = Peu commun.
 Utilisation possible de la ZIP : A = présence en alimentation, R = Reproduction ; T = transit.
 Enjeu espèce : np = espèce non patrimoniale ; vide = espèce non susceptible de fréquenter le site.

La diversité des milieux présents sur le site d'étude induit son utilisation potentielle par sept espèces patrimoniales de mammifères terrestres. Parmi ces dernières, une seule a été inventoriée durant les prospections. Il s'agit du Lapin de Garenne. Ce dernier constitue un enjeu espèce faible.

Tableau 41 : Croisement des enjeux – Mammifères terrestres

		Classes de patrimonialité			
		1	2	3	4
Habitat de reproduction	Habitat faiblement représenté sur l'AEI + autre(s) patch(s) favorable(s) hors rayon de dispersion de l'espèce (= extinction possible de la population à l'échelle locale)				
	Habitat bien représenté sur l'AEI + autre(s) patch(s) favorable(s) hors rayon de dispersion de l'espèce (= extinction possible de la population à l'échelle locale)				
	Habitat bien représenté sur l'AEI + autre(s) patch(s) favorable(s) dans le rayon de dispersion de l'espèce			*Belette d'Europe *Crocidence des jardins Ecureuil roux Hérisson d'Europe	Lapin de Garenne Lérot
Habitat d'alimentation / repos / dispersion distinct de l'habitat de reproduction				Belette d'Europe Hérisson d'Europe Putois d'Europe (A / T)	

Code couleur : Orange = enjeu modéré ; Jaune = enjeu faible.

A / T = présence potentielle en alimentation ou en transit uniquement.

Les espèces figurées avec un * ont subi *a posteriori* une décote de leur enjeu habitat d'un niveau dans l'application de la méthodologie car elles n'ont pas été observées lors des inventaires.

Ce croisement permet d'attribuer un enjeu aux différents habitats répertoriés au sein de la ZIP.

Tableau 42: Enjeux "habitat d'espèces" pour les mammifères terrestres au sein de la ZIP

Habitats	Enjeu associé			
	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Ronciers	Hérisson d'Europe Lapin de Garenne Putois d'Europe *Crocidence des jardins *Belette d'Europe			
Fourrés arbustifs et ronciers	Hérisson d'Europe Lérot Putois d'Europe *Crocidence des jardins			
Boisement sur sol eutrophes et mésotrophes	Lérot Putois d'Europe	Ecureuil roux Hérisson d'Europe		
Végétations rudérales pionnières	*Belette d'Europe Hérisson d'Europe Putois d'Europe			
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embaumement sur calcaires	Hérisson d'Europe Lapin de Garenne Putois d'Europe *Belette d'Europe *Crocidence des jardins			
Friches graminéennes	*Belette d'Europe Hérisson d'Europe Lapin de Garenne Putois d'Europe *Crocidence des jardins			

Habitats	Faible	Enjeu associé		
		Modéré	Fort	Très fort
Friches graminéennes x Friches rudérales	Hérisson d'Europe Lapin de Garenne Putois d'Europe *Belette d'Europe *Crocidence des jardins			
Friches rudérales pluriannuelles thermophiles	*Belette d'Europe Hérisson d'Europe Lapin de Garenne Putois d'Europe			
Haie arbustive / multistrates	Lérot Putois d'Europe *Belette d'Europe *Crocidence des jardins	Hérisson d'Europe		
Haie rectangulaire basse	Lérot Putois d'Europe *Belette d'Europe *Crocidence des jardins			

La ZIP de pas sa diversité d'habitats constitue une zone d'alimentation mais également de reproduction potentielle pour plusieurs espèces patrimoniales. La localisation du site de projet, à l'interface entre milieux agricole ouvert et boisé, ajoutée à sa proximité avec le cours d'eau de l'Auxance, implique une fréquentation du site possible pour plusieurs espèces particulièrement discrètes.

Le croisement des enjeux espèces et des habitats fait ressortir un enjeu global faible à modéré de la zone de projet pour les mammifères terrestres.

Analyse des enjeux

L'ensemble des milieux présents sur la zone de projet, constitue des habitats possibles pour plusieurs espèces de petits mammifères patrimoniaux. L'enjeu global de la zone pour ce groupe est faible à modéré.



Parmi les enjeux mammifères terrestres qui ressortent de l'étude, seul le Lapin de Garenne a été observé sur site. La cartographie des enjeux habitats est présentée ci-après.

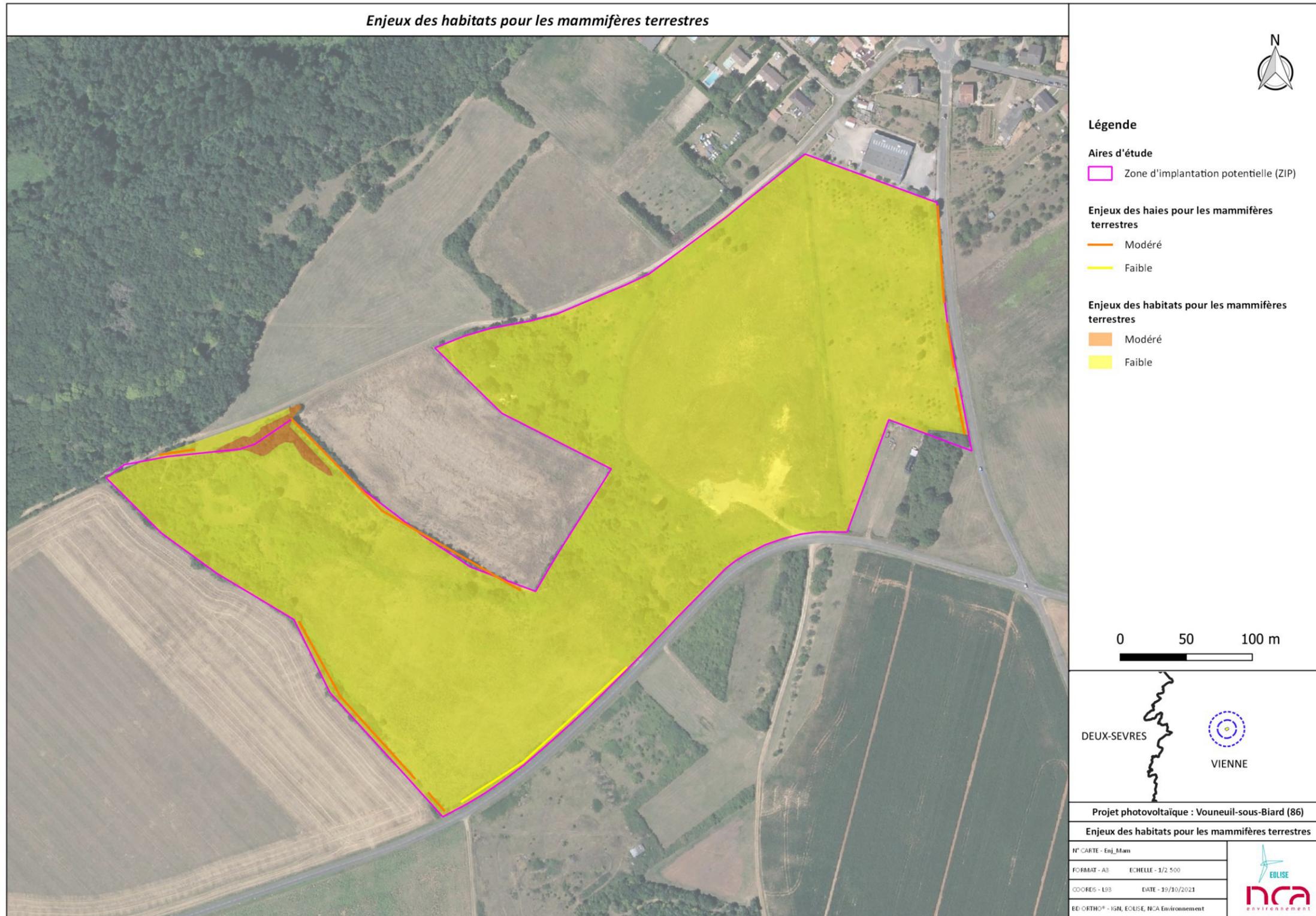


Figure 105 : Enjeux des habitats pour les mammifères terrestres.

IV. 4. 3. 5. Chiroptères

Afin de compléter les données récoltées sur le terrain, la bibliographie disponible à l'échelle de l'AER (2,5 km) a été consultée. Les données de l'INPN et de OpenObs ont été récupérées à l'échelle des communes qui intersectent l'AER, à savoir : Biard, Cissé, Migné-Auxances, Vouneuil-sous-Biard et Quinçay. Concernant les données mammifères de la LPO Vienne, ces dernières ont été récupérées à l'échelle de la maille qui concerne ces mêmes communes. Ainsi, les données bibliographiques intégrées ne se limitent pas uniquement au rayon de l'AER, mais vont parfois bien au-delà.

Au total, dix-huit espèces de chiroptères sont répertoriées dans la bibliographie sur le secteur et parmi celles-ci 14 ont été contactées lors des inventaires.

Tableau 43 : Chiroptères contactés et connus sur le territoire

Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	Statut LRN[1]	Statut LRR[2]	Dét	IDD (86)	Source de la donnée	Utilisation possible de la ZIP	Enjeu espèce
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastellus barbastellus</i>	DH2/4 - PN	LC	LC	X	AC	NCA	C / T	Modéré
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	DH2/4 - PN	LC	LC	X	C	NCA	C / T	Modéré
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	DH2/4 - PN	LC	VU	X	AC	NCA	C / T	Très fort
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	DH4 - PN	LC	LC	-	AC	NCA	C / T	Modéré
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	DH2/4 - PN	LC	LC	X	AC	NCA	C / T	Modéré
Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	DH4 - PN	LC	LC	-	PC	INPN ; OpenObs	C / T	Modéré
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	DH2/4 - PN	NT	NT	X	PC	NCA	C / T	Fort
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	DH4 - PN	LC	EN	X	C	NCA	C / T	Fort
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	DH4 - PN	LC	LC	-	AC	INPN ; OpenObs	C / T	Modéré
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	DH4 - PN	VU	VU	X	AC	NCA	C / T	Fort
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	DH4 - PN	NT	NT	X	PC	NCA	C / T	Fort
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	DH4 - PN	LC	LC	-	PC	NCA	C / T	Modéré
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	DH4 - PN	LC	LC	-	PC	INPN ; OpenObs	C / T	Modéré
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	DH2/4 - PN	LC	NT	X	C	NCA	C / T	Fort
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	DH4 - PN	NT	NT	-	C	NCA	C / T	Fort
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	DH4 - PN	LC	NT	-	AC	NCA	C / T	Fort
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	DH4 - PN	NT	NT	-	R	INPN ; OpenObs	C / T	Fort
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	DH4 - PN	NT	NT	-	AC	NCA	C / T	Fort

En rose : Espèces contactées sur le site (enregistreurs passifs).
Statut de réglementaire : PN = protection nationale ; DH2/4 = Espèces inscrites à l'annexe 2/4 de la Directive Habitats Faune flore.
Statut LRN[1] : Liste rouge des mammifères de France métropolitaine (2017).
Statut LRR[2] : Liste rouge des mammifères de Poitou-Charentes (2018).
EN = espèces en danger ; VU = espèces vulnérables ; NT = espèces quasi menacées ; LC = espèces de préoccupation mineure ; NA = espèce introduite.
Dét : Déterminance en Vienne = X.
IDD (86) = Indice de distribution départementale : TC = Très commun ; C = Commun ; AC = Assez commun ; PC = Peu commun.
Utilisation possible de la ZIP : A = présence en alimentation, R = Reproduction ; T = transit.
Enjeu espèce : np = espèce non patrimoniale ; vide = espèce non susceptible de fréquenter le site.

En dépit d'une recherche spécifique, aucun gîte potentiel n'a été répertorié sur la zone d'étude. Les quelques arbres matures présents ne montraient pas de cavité ou caractéristique particulière leurs permettant d'être des gîtes potentiels pour les espèces.

La zone d'étude est une zone de transit et de chasse. La diversité des strates et des habitats présents constitue la raison de la grande diversité spécifique relevée lors des inventaires, avec la proximité de la zone avec le boisement de la vallée de l'Auxace. En effet, les espèces la glaneuse, de lisières et de poursuite sont susceptibles de trouver leur alimentation sur le secteur.

Les différentes lisières présentes sur site constituent des corridors de transit pour les espèces, notamment celles des haies multistrates / arbustives et du boisement.

L'application de la méthodologie présentée au II. 2 Chiroptères, page 346 donne les enjeux « habitat d'espèces » suivants (voir tableau ci-après).

Tableau 44: Enjeux "habitat d'espèces" pour les mammifères terrestres au sein de la ZIP

Habitats	Enjeu associé			
	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Ronciers	Chiroptères			
Fourrés arbustifs et ronciers	Chiroptères			
Boisement sur sol eutrophes et mésotrophes			Chiroptères	
Végétations rudérales pionnières	Chiroptères			
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires	Chiroptères			
Friches graminéennes	Chiroptères			
Friches graminéennes x Friches rudérales	Chiroptères			
Friches rudérales pluriannuelles thermophiles	Chiroptères			
Haie arbustive / multistrates			Chiroptères	
Haie rectangulaire basse		Chiroptères		

Analyse des enjeux

Un enjeu faible est attribué aux zones de chasse en milieu ouvert. Les lisières et zones boisées quant à elles constituent des zones de chasses ainsi que des corridors écologiques plus ou moins efficaces. Un enjeu modéré à fort leur est attribué.



Aucun gîte potentiel pour les chiroptères n'a été relevé sur site. Ainsi, seule la cartographie des enjeux habitats pour les chiroptères est présentée ci-après.

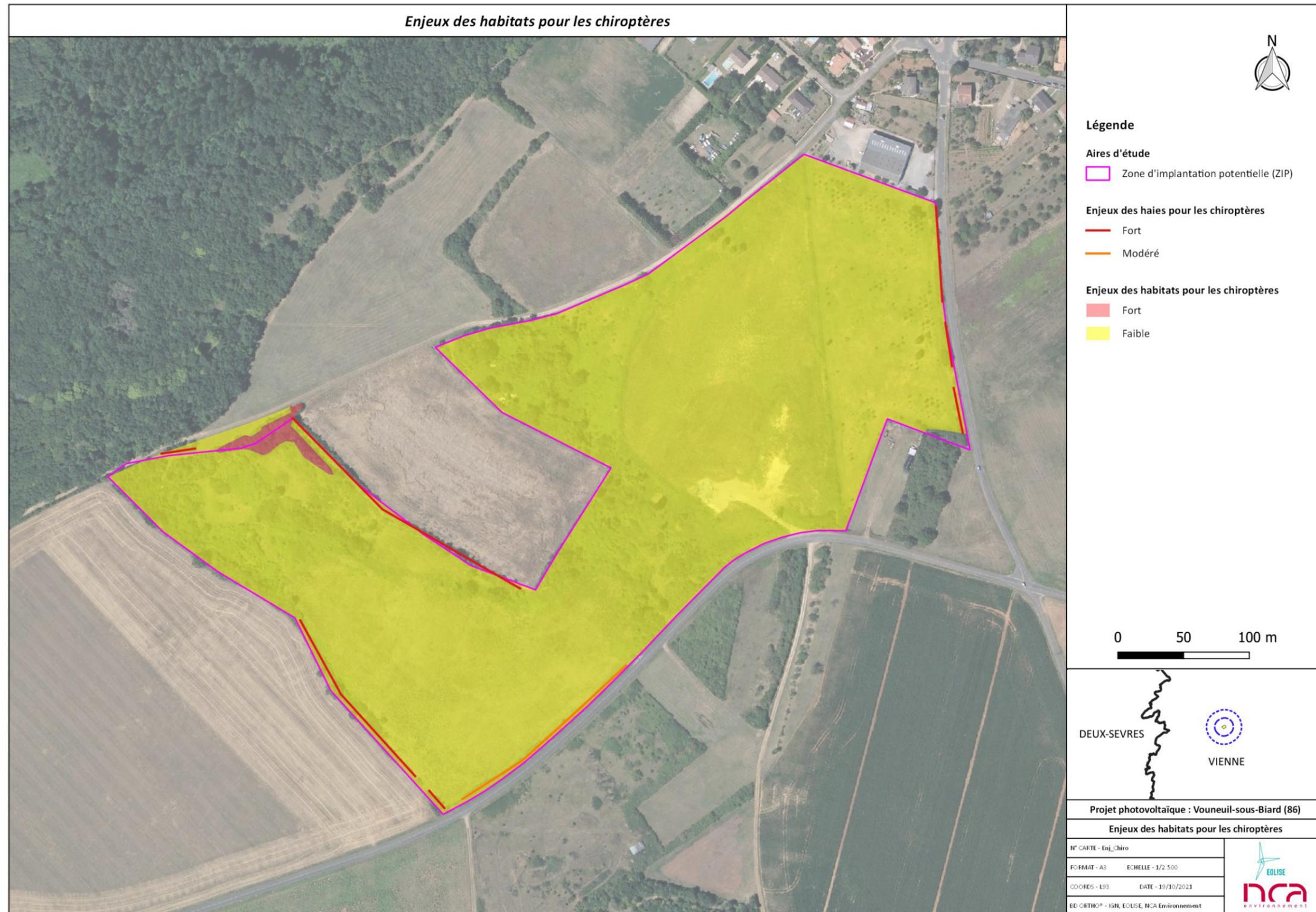


Figure 106 : Enjeux des habitats pour les chiroptères.

IV. 4. 3. 6. Entomofaune

Plusieurs taxons ont été contactés lors des prospections. En complément, la bibliographie nous renseigne sur un plus grand nombre d'espèces connues sur les communes.

Lépidoptères

Les lépidoptères étudiés correspondent au sous-groupe des rhopalocères. Seule exception, la Laineuse du Prunellier, dont les chenilles et nids communautaires ont été spécifiquement recherchés du fait de la présence marquée de son habitat sur site (fourré à prunelliers). Vingt-huit espèces ont été observées sur l'AEI.

Afin de compléter les données récoltées sur le terrain, la bibliographie disponible à l'échelle de l'AER (2,5 km) été consultée. Les données de l'INPN et de OpenObs ont été récupérées à l'échelle des communes qui intersectent l'AER, à savoir : Biard, Cissé, Migné-Auxances, Vouneuil-sous-Biard et Quinçay. Concernant les données lépidoptères du SIGORE, ces dernières ont été récupérées à l'échelle de la maille qui concerne ces mêmes communes. Ainsi, les données bibliographiques intégrées ne se limitent pas uniquement au rayon de l'AER, mais vont parfois bien au-delà.

La bibliographie quant à elle renseigne sur la présence de 50 espèces complémentaires de papillons à l'échelle de l'AER.

La fréquentation potentielle des espèces patrimoniales sur la ZIP a été appréciée à partir de la connaissance de leur habitat et de leur(s) plantes-hôtes. D'autres espèces peuvent toutefois pondre hors site et fréquenter la ZIP en dispersion, mais elles ne présentent pas d'enjeux habitats.

Tableau 45 : Lépidoptères observés et connus sur le territoire

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	Statut LRN[1]	Statut LRR[2]	Dét	IDD (86)	Source de la donnée	Enjeux espèce	Utilisation possible de la ZIP
Hesperiidae	Hespérie de la Houque	<i>Thymelicus sylvestris</i>	-	LC	LC	-	C	NCA	np	
	Hespérie de la Mauve	<i>Pyrgus malvae</i>	-	LC	DD	-	AC	INPN ; OpenObs ; SIGORE	np	
	Hespérie de l'Alcée	<i>Carcharodus alceae</i>	-	LC	LC	-	C	NCA	np	
	Hespérie des Potentilles	<i>Pyrgus armoricanus</i>	-	LC	LC	-	PC	SIGORE	np	
	Hespérie des Sanguisorbes	<i>Spialia sertorius</i>	-	LC	NT	-	AR	INPN ; OpenObs ; SIGORE	Modéré	R / A
	Hespérie du Chiendent	<i>Thymelicus acteon</i>	-	LC	LC	-	AC	NCA	np	
	Hespérie du Dactyle	<i>Thymelicus lineola</i>	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenObs ; SIGORE	np	
	Miroir	<i>Heteropterus morpheus</i>	-	LC	NT	-	AC	SIGORE	Faible	-
	Point de Hongrie	<i>Erynnis tages</i>	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenObs ; SIGORE	np	

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	Statut LRN[1]	Statut LRR[2]	Dét	IDD (86)	Source de la donnée	Enjeux espèce	Utilisation possible de la ZIP
	Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenObs ; SIGORE	np	
Lycaenidae	Argus frêle	<i>Cupido minimus</i>	-	LC	EN	X	AR	NCA	Fort	R / A
	Azuré bleu-céleste	<i>Lysandra bellargus</i>	-	LC	LC	-	AC	NCA	np	
	Azuré de la Bugrane	<i>Polyommatus icarus</i>	-	LC	LC	-	TC	NCA	np	
	Azuré de la Faucille	<i>Cupido alcetas</i>	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenObs ; SIGORE	np	
	Azuré des Coronilles	<i>Plebejus argyrognomon</i>	-	LC	NT	X	PC	NCA	Faible	R / A
	Azuré des Cytises	<i>Glaucopsyche alexis</i>	-	LC	EN	X	AR	INPN ; OpenObs	Fort	R / A
	Azuré des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenObs ; SIGORE	np	
	Azuré du Serpolet	<i>Phengaris arion</i>	DH4 - PN	LC	NT	X	PC	INPN ; OpenObs	Fort	R / A
	Azuré du trèfle	<i>Cupido argiades</i>	-	LC	NT	-	AC	SIGORE	Faible	-
	Azuré porte-queue	<i>Lampides boeticus</i>	-	LC	LC	-	PC	INPN ; OpenObs ; SIGORE	np	
	Brun du pèlargonium	<i>Cacyreus marshalli</i>	-	NA	NA	-	I	INPN ; OpenObs ; SIGORE	-	
	Collier-de-corail	<i>Aricia agestis</i>	-	LC	LC	-	TC	NCA	np	
	Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	-	LC	LC	-	C	NCA	np	
	Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	DH2/4 - PN	LC	VU	X	AC	INPN ; OpenObs	Fort	-
	Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenObs ; SIGORE	np	
	Demi-Argus	<i>Cyaniris semiargus</i>	-	LC	NT	86	AC	SIGORE	Faible	R / A
	Thécla de la Ronce	<i>Callophrys rubi</i>	-	LC	LC	-	AC	INPN ; OpenObs ; SIGORE	np	
	Thécla de l'Amarel	<i>Satyrium acaciae</i>	-	LC	EN	X	TR	SIGORE	Fort	R / A
Thécla de l'Orme	<i>Satyrium w-album</i>	-	LC	NT	X	PC	SIGORE	Faible	R / A	

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	Statut LRN[1]	Statut LRR[2]	Dét	IDD (86)	Source de la donnée	Enjeux espèce	Utilisation possible de la ZIP
	Thécla de l'Yeuse	<i>Satyrium ilicis</i>	-	LC	LC	-	AC	INPN ; OpenObs ; SIGORE	np	
	Thécla du Bouleau	<i>Thecla betulae</i>	-	LC	LC	-	PC	INPN ; OpenObs ; SIGORE	np	
	Thécla du Chêne	<i>Quercusia quercus</i>	-	LC	LC	-	AC	INPN ; OpenObs ; SIGORE	np	
	Thécla du Prunellier	<i>Satyrium spini</i>	-	LC	EN	X	TR	SIGORE	Fort	R / A
Nymphalidae	Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	-	LC	LC	-	TC	NCA	np	
	Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenObs ; SIGORE	np	
	Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>	-	LC	LC	-	C	NCA	np	
	Céphale	<i>Coenonympha arcania</i>	-	LC	LC	-	AC	NCA	np	
	Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	-	LC	LC	-	TC	NCA	np	
	Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	-	LC	LC	-	TC	NCA	np	
	Grand mars changeant	<i>Apatura iris</i>	-	LC	NT	X	PC	INPN ; OpenObs ; SIGORE	Faible	-
	Grand Nacré	<i>Speyeria aglaja</i>	-	LC	NT	-	AC	INPN ; OpenObs ; SIGORE	Faible	-
	Grande Tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>	-	LC	LC	-	AC	NCA	np	
	Mégère	<i>Lasiommata megera</i>	-	LC	LC	-	C	NCA	np	
	Mélitée des Centaurées	<i>Melitaea phoebe</i>	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenObs ; SIGORE	np	
	Mélitée des Scabieuses	<i>Melitaea parthenoides</i>	-	LC	LC	-	AC	INPN ; OpenObs ; SIGORE	np	
	Mélitée du Mélampyre	<i>Melitaea athalia</i>	-	LC	LC	-	AC	INPN ; OpenObs ; SIGORE	np	
	Mélitée du Plantain	<i>Melitaea cinxia</i>	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenObs ; SIGORE	np	

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	Statut LRN[1]	Statut LRR[2]	Dét	IDD (86)	Source de la donnée	Enjeux espèce	Utilisation possible de la ZIP
	Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>	-	LC	LC	-	AC	INPN ; OpenObs ; SIGORE	np	
	Mercurie	<i>Arethusana arethusa</i>	-	LC	EN	X	AR	INPN ; OpenObs	Fort	R / A
	Morio	<i>Nymphalis antiopa</i>	-	LC	EN	X	PC	SIGORE	Fort	-
	Myrtil Nacré de la Ronce	<i>Maniola jurtina</i>	-	LC	LC	-	TC	NCA	np	
	Paon-du-jour	<i>Aglais io</i>	-	LC	LC	-	TC	NCA	np	
	Petit Mars changeant	<i>Apatura ilia</i>	-	LC	LC	-	AC	INPN ; OpenObs ; SIGORE	np	
	Petit Nacré	<i>Issoria lathonia</i>	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenObs ; SIGORE	np	
	Petit Sylvain	<i>Limenitis camilla</i>	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenObs ; SIGORE	np	
	Petite Tortue	<i>Aglais urticae</i>	-	LC	NT	-	PC	INPN ; OpenObs ; SIGORE	Faible	R / A
	Petite Violette	<i>Boloria dia</i>	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenObs ; SIGORE	np	
	Robert-le-diable	<i>Polygonia c-album</i>	-	LC	LC	-	TC	INPN ; OpenObs ; SIGORE	np	
	Silène	<i>Brintesia circe</i>	-	LC	LC	-	AC	NCA	np	
	Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenObs ; SIGORE	np	
	Sylvandre	<i>Hipparchia fagi</i>	-	LC	NT	X	R	INPN ; OpenObs ; SIGORE	Modéré	-
	Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	-	LC	LC	-	C	NCA	np	
	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	-	LC	LC	-	TC	NCA	np	
	Tristan	<i>Aphantopus hyperantus</i>	-	LC	NT	-	PC	SIGORE	Faible	-
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	-	LC	LC	-	TC	NCA	np		

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	Statut LRN[1]	Statut LRR[2]	Dét	IDD (86)	Source de la donnée	Enjeux espèce	Utilisation possible de la ZIP
Papilionidae	Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	-	LC	LC	-	TC	INPN ; OpenO bs ; SIGORE	np	
	Machaon	<i>Papilio machaon</i>	-	LC	LC	-	C	NCA	np	
Pieridae	Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	-	LC	LC	-	TC	INPN ; OpenO bs ; SIGORE	np	
	Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	-	LC	LC	-	TC	INPN ; OpenO bs ; SIGORE	np	
	Fluoré	<i>Colias alfacariensis</i>	-	LC	LC	-	AC	NCA	np	
	Marbré de Cramer	<i>Euchloe crameri</i>	-	LC	NT	-	NR	SIGORE	Modéré	R / A
	Piérade de la Moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenO bs ; SIGORE	np	
	Piérade de la Rave	<i>Pieris rapae</i>	-	LC	LC	-	TC	NCA	np	
	Piérade du Chou	<i>Pieris brassicae</i>	-	LC	LC	-	TC	NCA	np	
	Piérade du Navet	<i>Pieris napi</i>	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenO bs ; SIGORE	np	
	Souci	<i>Colias crocea</i>	-	LC	LC	-	C	NCA	np	
	Souffré	<i>Colias hyale</i>	-	LC	DD	-	TR	SIGORE	Faible	R / A
Lasiocampidae	Laineuse du Prunellier	<i>Eriogaster catax</i>	DH2/4 - PN					NCA ; INPN ; OpenO bs	Fort	R / A

En rose : Espèces observées sur le site.

Statut de réglementaire : PN = protection nationale ; DH2/4 = Espèces inscrites à l'annexe 2/4 de la Directive Habitats Faune flore.

Statut LRN[1] : Liste rouge des Papillons de jour de France métropolitaine (2012).

Statut LRR[2] : Liste rouge des Rhopalocères du Poitou-Charentes (2019).

EN = espèces en danger ; VU = espèces vulnérables ; NT = espèces quasi menacées ; LC = espèces de préoccupation mineure ; NA = espèce introduite ; DD = données insuffisantes.

Dét : Déterminance en Vienne = X ou 86.

IDD (86) = Indice de distribution départementale : TC = Très Commun ; C = Commun ; AC = Assez Commun ; PC = Peu Commun ; AR = Assez Rare ; R = Rare ; TR = Très Rare ; NR = Non Revu.

Utilisation possible de la ZIP : A = présence en alimentation, R = Reproduction.

Enjeu espèce : np = espèce non patrimoniale.

La bibliographie renseigne sur la présence sur le secteur élargi de 10 autres papillons de jours dont les habitats présents sur site sont potentiellement favorables pour l'alimentation et la reproduction. Il s'agit notamment des habitats de pelouses, friches et de lisières boisées.

Concernant l'Azuré du Serpolet

Les habitats de pelouse et de friche graminéenne du site de projet sont colonisés par de l'Origan. Il s'agit de la plante hôte de l'Azuré du Serpolet. Suite à ce constat, une vigilance particulière a été portée sur la recherche d'éventuel individu d'Azuré du Serpolet. L'espèce n'a pas été contactée sur le site en dépit de plusieurs passages réalisés en période favorable (juin et juillet), malgré une attention particulière.

Cependant, l'étude des données des métapopulations d'Azuré du Serpolet dans ce secteur de la Vienne (voir Figure 107 page 173) réalisée en 2016, montre que le site de projet est identifié en tant que station d'Azuré du Serpolet (voir cartographie ci-dessous), une observation ayant été visiblement faite à l'extrémité nord de l'AEI, en dehors de la ZIP (au niveau du parking du château d'eau plus au nord). Bien que non contacté durant les inventaires menés dans le cadre de cette étude, l'espèce sera considérée présente dans la prise en compte de ses enjeux habitats.

Deux espèces de papillons patrimoniales ont été relevées sur le site de projet. Il s'agit de l'Argus frêle et de l'Azuré des Coronilles. L'Argus frêle est essentiellement rattaché aux milieux rocailleux ou de pelouses. Un individu a été contacté au niveau du chemin présent au nord de la zone d'étude. L'utilisation des pelouses du site n'est pas à exclure. Concernant l'Azuré des Coronilles, l'espèce est rattachée aux pelouses et aux friches. 4 individus ont été contactés durant les passages de juillet et de septembre. Les contacts étaient concentrés sur la partie sud-ouest du site, notamment autour des zones de pelouse.

Annexe 1. Métapopulations d'Azuré du serpolet dans la Vienne – Secteur Poitiers-Nord

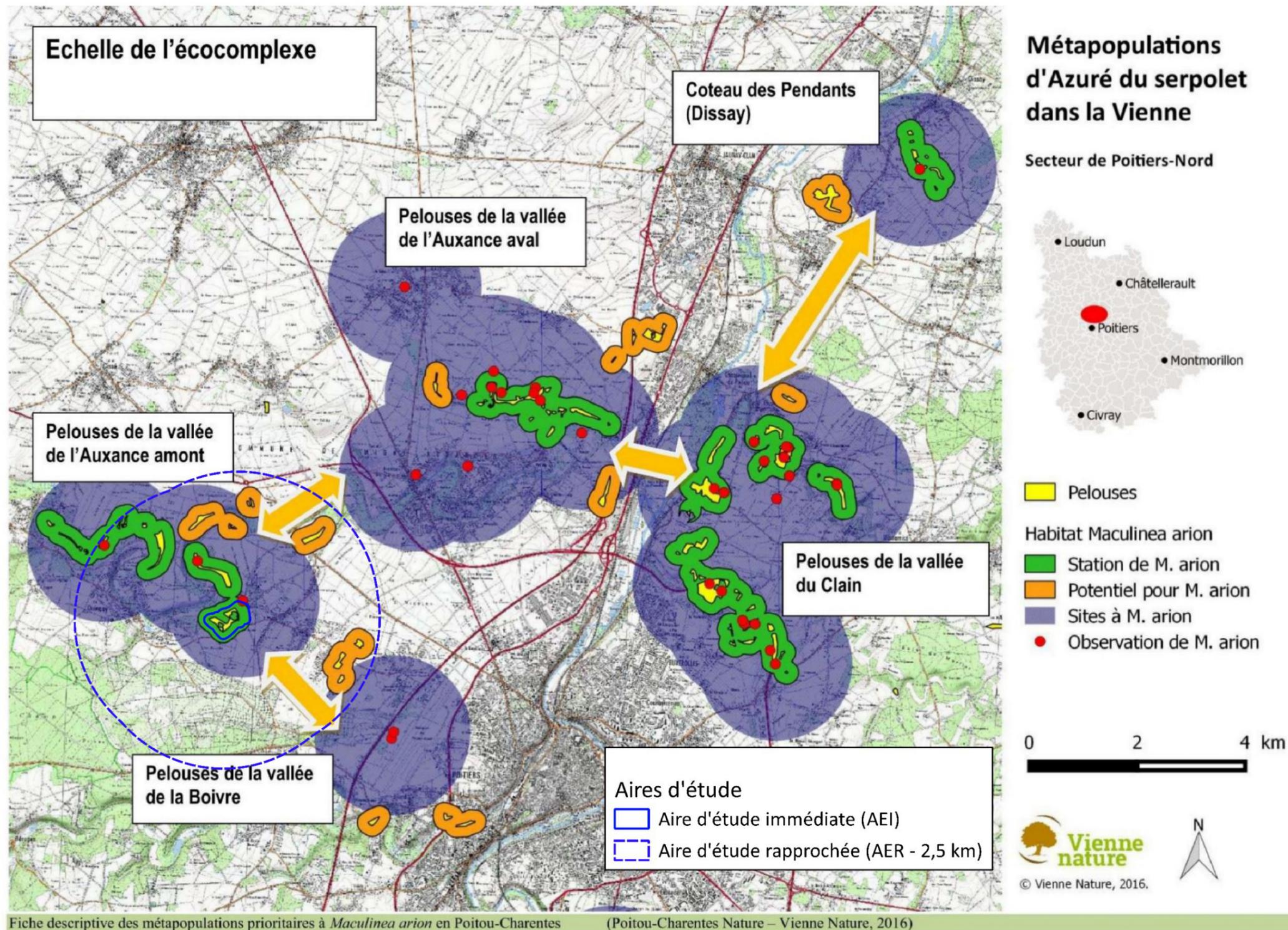


Figure 107 : Métapopulations d'Azuré du Serpolet dans la Vienne - Secteur Poitiers Nord (source : Fiche descriptive des métapopulations prioritaires à *Maculinea arion* en Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, 2016).

Concernant la Laineuse du Prunellier

Les inventaires réalisés en mars et avril 2021 ont ciblé également la recherche de nid communautaire de Laineuse du Prunellier. Aucune trace d'individu ou de nid spécifique à cette espèce n'a été trouvée. L'espèce est néanmoins connue dans la bibliographie sur le secteur de la zone de projet. Par ailleurs, NCA connaît une station sur la commune de Vouneuil-sous-Biard. Bien que l'espèce ne bénéficie pas de Liste Rouge Nationale ou Régionale, ni d'indice de distribution départementale, elle apparaît suffisamment rare et ponctuelle, pour qu'un enjeu « espèce » fort lui soit attribué. Les zones de fourrés à Prunelliers présentes sur le site constitue son habitat mais en dépit d'une recherche poussée en période favorable (fin mars / avril) aucun nid communautaire n'a été trouvé.

Névroptères

Bien que non ciblée initialement par les inventaires, ces derniers ont mis en avant la présence sur site de l'Ascalaphe ambré. Il s'agit d'une espèce de Névroptères (Neuroptera) qui vit sur les pelouses et friches thermophiles. Cette espèce n'est pas répertoriée dans la bibliographie consultée car son ordre est peu considéré. Il s'agit néanmoins d'une espèce classée quasi-menacée sur la Liste Rouge Régionale et qui est également déterminante ZNIEFF en Poitou-Charentes.

Tableau 46 : Névroptère observé sur le site

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	Statut LRN[1]	Statut LRR[2]	Dét	IDD (86)	Source de la donnée	Enjeux espèce	Utilisation possible de la ZIP
Ascalaphidae	Ascalaphe ambré	<i>Libelloides longicornis</i>	-		NT	X		NCA	Modéré	R / A

En rose : Espèces observées sur le site.

Statut de réglementaire : PN = protection nationale ; DH2/4 = Espèces inscrites à l'annexe 2/4 de la Directive Habitats Faune flore.

Statut LRN[1] : Pas de Liste rouge à l'échelle nationale pour cette espèce.

Statut LRR[2] : Liste rouge des Rhopalocères du Poitou-Charentes (2019) : NT = espèces quasi menacées.

Dét : Déterminance en Vienne = X.

IDD (86) = Indice de distribution départementale non fourni pour cette espèce.

Utilisation possible de la ZIP : A = présence en alimentation, R = Reproduction.

Au regard du statut liste rouge et du statut de déterminance de l'Ascalaphe ambré, cette espèce a été considérée d'enjeu espèce modéré sur la zone.

Les inventaires ont permis l'observation de plusieurs individus sur une parcelle au nord de la zone de projet, en limite de celle-ci. Un unique individu a été observé au niveau d'une friche graminéenne présente au sud-ouest au sein de la zone de projet.

Odonates

Afin de compléter les données récoltées sur le terrain, la bibliographie disponible à l'échelle de l'AER (2,5 km) été consultée. Les données de l'INPN, de OpenObs et du SIGORE ont été récupérées à l'échelle des communes qui intersectent l'AER, à savoir : Biard, Cissé, Migné-Auxances, Vouneuil-sous-Biard et Quinçay. Ainsi, les données bibliographiques intégrées ne se limitent pas uniquement au rayon de l'AER, mais vont parfois bien au-delà.

Uniquement deux espèces d'Odonates ont été répertoriées sur la zone de projet. La bibliographie quant à elle renseigne sur la présence de 40 espèces complémentaires d'Odonates à l'échelle de l'AER.

L'absence de masse d'eau sur le site ou sa proximité directe, implique un usage potentiel uniquement porté sur le transit ou la dispersion.

Tableau 47 : Odonates observés et connus sur le territoire

Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	Statut LRN[1]	Statut LRR[2]	Dét	IDD (86)	Source de la donnée	Utilisation possible de la ZIP	Enjeux espèce
Aeschne affine	<i>Aeshna affinis</i>	-	LC	NT	-	AC	INPN ; OpenObs	T / D	Faible
Aeschne bleue	<i>Aeshna cyanea</i>	-	LC	LC	-	AC	INPN ; OpenObs ; SIGORE	T / D	np
Aeschne mixte	<i>Aeshna mixta</i>	-	LC	NT	X	PC	INPN ; OpenObs ; SIGORE	T / D	Modéré
Aeschne paisible	<i>Boyeria irene</i>	-	LC	NT	-	AC	INPN ; OpenObs ; SIGORE	T / D	Faible
Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	-	LC	LC	-	C	NCA	T / D	np
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	DH2 ; PN	LC	NT	X	AC	INPN ; OpenObs ; SIGORE	T / D	Modéré
Agrion de Vander Linden	<i>Erythromma lindenii</i>	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenObs ; SIGORE	T / D	np
Agrion délicat	<i>Ceriagrion tenellum</i>	-	LC	NT	-	AC	INPN ; OpenObs	T / D	Faible
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenObs ; SIGORE	T / D	np
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenObs ; SIGORE	T / D	np
Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>	-	LC	NT	-	AC	INPN ; OpenObs	T / D	Faible
Agrion nain	<i>Ischnura pumilio</i>	-	LC	LC	-	PC	INPN ; OpenObs	T / D	Faible
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenObs ; SIGORE	T / D	np
Anax napolitain	<i>Anax parthenope</i>	-	LC	LC	-	PC	SIGORE	T / D	Faible
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenObs ; SIGORE	T / D	np
Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenObs ; SIGORE	T / D	np
Cordulégastre annelé	<i>Cordulegaster boltonii</i>	-	LC	NT	86	AC	INPN ; OpenObs	T / D	Faible
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	DH2/4 ; PN	LC	NT	X	AC	INPN ; OpenObs	T / D	Modéré
Cordulie bronzée	<i>Cordulia aenea</i>	-	LC	NT	X	AC	INPN ; OpenObs ; SIGORE	T / D	Faible
Cordulie métallique	<i>Somatochlora metallica</i>	-	LC	NT	X	PC	INPN ; OpenObs	T / D	Modéré
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	-	LC	LC	-	AC	INPN ; OpenObs ; SIGORE	T / D	np
Agrion à yeux rouges	<i>Erythromma najas</i>	-	LC	EN	X	R	SIGORE	T / D	Fort
Gomphe à crochets	<i>Onychogomphus uncatus</i>	-	LC	LC	-	AC	NCA	T / D	np
Gomphe à pinces	<i>Onychogomphus forcipatus</i>	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenObs ; SIGORE	T / D	np
Gomphe semblable	<i>Gomphus simillimus</i>	-	LC	NT	-	AC	INPN ; OpenObs ; SIGORE	T / D	Faible
Gomphe vulgaire	<i>Gomphus vulgatissimus</i>	-	LC	LC	-	AC	INPN ; OpenObs ; SIGORE	T / D	np
Gomphus gentil	<i>Gomphus pulchellus</i>	-	LC	LC	-	AC	SIGORE	T / D	np
Leste brun	<i>Sympecma fusca</i>	-	LC	LC	-	AC	INPN ; OpenObs ; SIGORE	T / D	np
Leste des bois	<i>Lestes dryas</i>	-	LC	EN	-	AR	INPN ; OpenObs	T / D	Fort
Leste sauvage	<i>Lestes barbarus</i>	-	LC	LC	-	PC	INPN ; OpenObs	T / D	Faible
Leste vert	<i>Chalcolestes viridis</i>	-	LC	LC	-	AC	INPN ; OpenObs	T / D	np

Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	Statut LRN[1]	Statut LRR[2]	Dét	IDD (86)	Source de la donnée	Utilisation possible de la ZIP	Enjeux espèce
Leste verdoyant	Lestes virens	-	LC	NT	X	PC	SIGORE	T / D	Modéré
Libellule à quatre taches	Libellula quadrimaculata	-	LC	NT	-	AC	INPN ; OpenObs ; SIGORE	T / D	Faible
Libellule déprimée	Libellula depressa	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenObs ; SIGORE	T / D	np
Libellule fauve	Libellula fulva	-	LC	NT	-	AC	INPN ; OpenObs ; SIGORE	T / D	Faible
Orthétrum à stylets blancs	Orthetrum albistylum	-	LC	LC	-	AC	SIGORE	T / D	np
Orthétrum bleuissant	Orthetrum coerulescens	-	LC	NT	86	AC	INPN ; OpenObs	T / D	Faible
Orthétrum brun	Orthetrum brunneum	-	LC	NT	-	AC	INPN ; OpenObs ; SIGORE	T / D	Faible
Orthétrum réticulé	Orthetrum cancellatum	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenObs ; SIGORE	T / D	np
Petite nymphe au corps de feu	Pyrrhosoma nymphula	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenObs ; SIGORE	T / D	np
Sympétrum fascié	Sympetrum striolatum	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenObs ; SIGORE	T / D	np
Sympétrum sanguin	Sympetrum sanguineum	-	LC	LC	-	C	INPN ; OpenObs ; SIGORE	T / D	np

En rose : Espèces observées sur le site.
Statut de réglementaire : PN = protection nationale ; DH2/4 = Espèces inscrites à l'annexe 2/4 de la Directive Habitats Faune flore.
Statut LRN[1] : Liste rouge des Odonates de France métropolitaine (2016).
Statut LRR[2] : Liste rouge des Odonates du Poitou-Charentes (2018).
EN = espèces en danger ; NT = espèces quasi menacées ; LC = espèces de préoccupation mineure.
Dét : Détermination en Vienne = X ou 86.
IDD (86) = Indice de distribution départementale : C = Commun ; AC = Assez Commun ; PC = Peu Commun ; AR = Assez Rare ; R = Rare.
Utilisation possible de la ZIP : T / D = transit / dispersion.
Enjeu espèce : np = espèce non patrimoniale.

La zone de projet ne possède pas de masse d'eau favorable à la reproduction des odonates. Ainsi, le site ne constitue qu'une zone de transit / dispersion pour les espèces. Par ailleurs, l'éloignement du site avec des masses d'eau favorables explique sa faible fréquentation constatée. La vallée de l'Auxance plus au nord, constitue un corridor de dispersion / transit bien plus important. Le site ne présente donc pas d'enjeu habitat pour les espèces d'odonates.

Orthoptères

Afin de compléter les données récoltées sur le terrain, la bibliographie disponible à l'échelle de l'AER (2,5 km) été consultée. Les données de l'INPN et de OpenObs ont été récupérées à l'échelle des communes qui intersectent l'AER, à savoir : Biard, Cissé, Migné-Auxances, Vouneuil-sous-Biard et Quincyay. Concernant les données Orthoptères du SIGORE, ces dernières ont été récupérées à l'échelle des mailles qui concernent ces mêmes communes. Ainsi, les données bibliographiques intégrées ne se limitent pas uniquement au rayon de l'AER, mais vont parfois bien au-delà.

Les inventaires de terrain ont permis de mettre en évidence la fréquentation de l'AEI par 8 espèces d'orthoptères. La bibliographie permet de renseigner sur la présence à l'échelle de l'AER de 42 espèces complémentaires.

Tableau 48 : Orthoptères observés et connus sur le territoire

Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	Statut LRN[1]	Statut LRR[2]	Dét	IDD (86)	Source de la donnée	Enjeux espèce	Utilisation possible de la ZIP
Barbitiste des Pyrénées	<i>Isophya pyrenaica</i>	-		LC	-	R	SIGORE	Faible	R
Caloptène italien	<i>Calliptamus italicus</i>	-		LC	-	AC	SIGORE	np	
Caloptène ochracé	<i>Calliptamus barbarus</i>	-		LC	-	AC	SIGORE	np	
Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>	-		LC	-	TC	SIGORE	np	
Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>	-		LC	-	C	SIGORE	np	
Criquet blafard	<i>Euchorthippus elegantulus</i>	-		LC	-	C	NCA	np	
Criquet de la Palène	<i>Stenobothrus lineatus</i>	-		EN	X	AR	SIGORE	Très fort	R
Criquet des clairières	<i>Chrysochraon dispar</i>	-		NT	-	PC	NCA	Faible	R
Criquet des friches	<i>Omocestus petraeus</i>	-		EN	X	R	SIGORE	Très fort	R
Criquet des mouillères	<i>Euchorthippus declivus</i>	-		LC	-	C	SIGORE ; OpenObs	np	
Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	-		LC	-	C	NCA	np	
Criquet des Pins	<i>Gomphocerippus vagans</i>	-		LC	-	AC	SIGORE ; OpenObs	np	
Criquet des Roseaux	<i>Mecostethus parapleurus</i>	-		LC	86	C	SIGORE	Faible	-
Criquet duettiste	<i>Gomphocerippus brunneus</i>	-		LC	-	C	NCA	np	
Criquet ensanglanté	<i>Stethophyma grossum</i>	-		NT	X	AC	SIGORE	Modéré	-
Criquet marginé	<i>Chorthippus albomarginatus</i>	-		LC	-	C	SIGORE	np	
Criquet mélodieux	<i>Gomphocerippus biguttulus</i>	-		LC	-	TC	NCA	np	
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	-		LC	-	C	SIGORE	np	
Criquet pansu	<i>Pezotettix giornae</i>	-		LC	-	C	NCA	np	
Criquet verte-échine	<i>Chorthippus dorsatus</i>	-		LC	-	C	SIGORE	np	
Decticelle bariolée	<i>Roeseliana roeselii</i>	-		LC	-	C	SIGORE	np	
Decticelle carroyée	<i>Tessellana tessellata</i>	-		LC	-	C	SIGORE	np	
Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	-		LC	-	C	SIGORE	np	
Decticelle côtière	<i>Platycleis affinis</i>	-		LC	86	AR	NCA	Faible	R
Decticelle grisâtre	<i>Platycleis albopunctata</i>	-		LC	-	C	SIGORE	np	
Dectique verrucivore	<i>Decticus verrucivorus</i>	-		LC	X	R	SIGORE ; INPN ; OpenObs	Faible	R
Ephippigère des vignes	<i>Ephippiger diurnus</i>	-		EN	-	C	SIGORE	Fort	R
Gomphocère roux	<i>Gomphocerippus rufus</i>	-		LC	-	AC	SIGORE ; OpenObs	np	
Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	-		LC	-	C	NCA	np	
Grillon bordelais	<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i>	-		LC	-	AC	OpenObs	np	
Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>	-		LC	-	C	SIGORE ; INPN ; OpenObs	np	
Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>	-		LC	-	C	SIGORE ; OpenObs	np	
Grillon d'Italie	<i>Oecanthus pellucens</i>	-		LC	-	C	SIGORE	np	

Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	Statut LRN[1]	Statut LRR[2]	Dét	IDD (86)	Source de la donnée	Enjeux espèce	Utilisation possible de la ZIP
Leptohye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i>	-		LC	-	C	SIGORE	np	
Méconème fragile	<i>Meconema meridionale</i>	-		LC	-	AC	SIGORE	np	
Méconème scutigère	<i>Cyrtaspis scutata</i>	-		LC	-	PC	SIGORE	np	
Méconème tambourinaire	<i>Meconema thalassinum</i>	-		LC	-	AC	SIGORE	np	
Oedipode aigue-marine	<i>Sphingonotus caeruleus</i>	-		LC	X	R	SIGORE	Faible	-
OEdipode automnale	<i>Aiolopus strepens</i>	-		LC	-	AC	SIGORE ; INPN ; OpenObs	np	
Oedipode émeraude	<i>Aiolopus thalassinus</i>	-		LC	-	C	SIGORE	np	
OEdipode turquoise	<i>Oedipoda caeruleus</i>	-		LC	-	C	SIGORE ; INPN ; OpenObs	np	
Phanéoptère commun	<i>Phaneroptera falcata</i>	-		LC	X	AC	SIGORE	Faible	R
Phanéoptère méridional	<i>Phaneroptera nana</i>	-		NT	-	C	SIGORE ; OpenObs	Faible	R
Sténobothre nain	<i>Stenobothrus stigmaticus</i>	-		LC	X	AR	SIGORE	Faible	R
Tétrix caucasien	<i>Tetrix bolivari</i>	-		VU	-	R	SIGORE	Fort	-
Tétrix déprimé	<i>Tetrix depressa</i>	-		DD	X	R	SIGORE ; INPN ; OpenObs	Faible	R
Tétrix des carrières	<i>Tetrix tenuicornis</i>	-		EN	-	TR	SIGORE	Très fort	-
Tétrix des vasières	<i>Tetrix ceperoi</i>	-		NT	-	AC	SIGORE	Faible	-
Tétrix forestier	<i>Tetrix undulata</i>	-		LC	-	C	SIGORE	np	
Tétrix riverain	<i>Tetrix subulata</i>	-		LC	-	AC	SIGORE	np	

En rose : Espèces observées sur le site.
 Statut de réglementaire : - = espèce non protégée.
 Statut LRN[1] : Pas de Liste rouge officielle à l'échelle nationale pour ce groupe.
 Statut LRR[2] : Liste rouge des Orthoptères du Poitou-Charentes (2019) : EN = espèces en danger ; NT = espèces quasi menacées ; VU = espèce vulnérable ; LC = espèces de préoccupation mineure.
 Dét : Détermination en Vienne = X ou 86.
 IDD (86) = Indice de distribution départementale : TC = Très Commun ; C = Commun ; AC = Assez Commun ; PC = Peu Commun ; AR = Assez Rare ; R = Rare ; TR = Très Rare.
 Utilisation possible de la ZIP : R = reproduction.
 Enjeu espèce : np = espèce non patrimoniale.

Deux espèces d'orthoptères d'enjeu faible ont été répertoriées sur l'AEI. La Decticelle côtière a été contactée en dehors de la ZIP au niveau d'une jachère au nord. Le criquet des clairières quant à lui a été contacté au sein de la ZIP, au niveau d'une zone en roncier à proximité d'un fourré. 9 espèces patrimoniales présente sur l'AER sont susceptibles de pouvoir utiliser la zone d'étude comme habitat. Il s'agit notamment d'espèces de pelouses sèches, friches, fourré et arboricoles (haies, petits boisements).

Coléoptères

Les inventaires ont ciblé les habitats des coléoptères saproxyliques protégés et patrimoniaux (Grand capricorne, Rosalie-des-Alpes), etc.. Aucun habitat avéré n'a été répertorié sur le site.

Afin de compléter les données terrain, la bibliographie disponible à l'échelle de l'AER (2,5 km) été consultée. Les données de l'INPN et de OpenObs ont été récupérées à l'échelle des communes qui intersectent l'AER, à savoir : Biard,

Cissé, Migné-Auxances, Vouneuil-sous-Biard et Quinçay. Ainsi, les données bibliographiques intégrées ne se limitent pas uniquement au rayon de l'AER, mais vont parfois bien au-delà

Tableau 49 : Coléoptères connus sur le territoire

Nom scientifique	Statut réglementaire	Dét	Source de la donnée	Enjeux espèce	Utilisation possible de la ZIP
<i>Aegomorphus clavipes</i>	-	-	OpenObs	np	
<i>Agapanthia asphodeli</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Agapanthia villosiviridescens</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Agriotes lineatus</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Ampedus nigerrimus</i>	-	-	OpenObs	np	
<i>Ampedus pomorum</i>	-	-	OpenObs	np	
<i>Ampedus rufipennis</i>	-	-	OpenObs	np	
<i>Anaglyptus mysticus</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Anoplodera sexguttata</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Aphodius foetidus</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Arhopalus rusticus</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Athous campyloides</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Cardiophorus gramineus</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Cerambyx cerdo</i>	DH2/4 - PN	X	INPN ; OpenObs	Très fort	-
<i>Chlorophorus glabromaculatus</i>	-	-	OpenObs	np	
<i>Chrysolina lucida</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Chrysolina polita</i>	-	-	OpenObs	np	
<i>Cidnopus pilosus</i>	-	-	OpenObs	np	
<i>Coccinella septempunctata</i>	-	-	INPN	np	
<i>Coraeus fasciatus</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Cortodera humeralis</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Deilus fugax</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Gracilia minuta</i>	-	-	OpenObs	np	
<i>Harmonia axyridis</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Hister quadrinotatus</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Iberodorcadion fuliginator</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Ips sexdentatus</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Leptura aurulenta</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Leptura quadrifasciata</i>	-	-	OpenObs	np	
<i>Lucanus cervus</i>	DH2	-	INPN ; OpenObs	Modéré	R
<i>Melinopterus prodromus</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Melinopterus sphacelatus</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Meloe Linnaeus,</i>	-	-	INPN	np	
<i>Mesosa nebulosa</i>	-	-	OpenObs	np	
<i>Nothodes parvulus</i>	-	-	OpenObs	np	
<i>Oberea oculata</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Opilo mollis</i>	-	-	OpenObs	np	
<i>Opilo pallidus</i>	-	-	OpenObs	np	

Nom scientifique	Statut réglementaire	Dét	Source de la donnée	Enjeux espèce	Utilisation possible de la ZIP
<i>Opsilia coerulescens</i>	-	-	OpenObs	np	
<i>Oxythyrea funesta</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Phytoecia cylindrica</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Poecilium pusillum</i>	-	-	OpenObs	np	
<i>Prionus coriarius</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Propylea quatuordecimpunctata</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Pseudosphegistes cinerea</i>	-	-	OpenObs	np	
<i>Rhagium sycophanta</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Rusticoclytus rusticus</i>	-	-	OpenObs	np	
<i>Rutpela maculata</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Saperda populnea</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Scolytus scolytus</i>	-	-	OpenObs	np	
<i>Stenurella melanura</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Strophosoma erinaceus</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Teuchestes fossor</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Tilloidea unifasciata</i>	-	-	OpenObs	np	
<i>Timarcha tenebricosa</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Tomicus piniperda</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Trox sabulosus</i>	-	-	OpenObs	np	
<i>Tytthaspis sedecimpunctata</i>	-	-	OpenObs	np	
<i>Xanthogaleruca luteola</i>	-	-	INPN ; OpenObs	np	
<i>Xylotrechus antilope</i>	-	-	OpenObs	np	

Statut de réglementaire : PN = protection nationale ; DH2/4 = Espèces inscrites à l'annexe 2/4 de la Directive Habitats Faune flore.

Dét : Déterminance en Vienne = X.

Utilisation possible de la ZIP : R = reproduction.

Enjeu espèce : np = espèce non patrimoniale.

On notera l'absence de liste rouge nationale et régionale pour les coléoptères.

Aucune trace de coléoptère à enjeu n'a été trouvée sur le site de projet. La bibliographie renseigne sur le secteur la présence du Grand capricorne et du Lucane cerf-volant à l'échelle de l'AER. Le petit bois présent sur le site est susceptible d'accueillir du Lucane cerf-volant au niveau racinaire des quelques chênes notamment. Ces mêmes individus n'ont pas montré de traces de présence de Grand capricorne (pas d'observation de trou ou de galerie typique de l'espèce). Les troncs apparaissent peu exposés au soleil ce qui n'est pas en faveur d'une colonisation par le Grand capricorne.

Enjeux habitats d'espèce pour l'entomofaune au sein de la ZIP

Le tableau à suivre présente les enjeux habitats induit par chacune des espèces considérées de Lépidoptères, Neuroptères, et d'Odonates.

Tableau 50 : Enjeu "habitat d'espèces" – Lépidoptères, Neuroptères et Odonates

		Classes de patrimonialité			
		1	2	3	4
Représentativité de l'habitat	Habitat faiblement représenté sur l'AEI + autre(s) patch(s) favorable(s) hors rayon de dispersion de l'espèce (= extinction possible de la population à l'échelle locale)		*Argus frêle *Mercure *Azuré du Serpolet	*Hespérie des Sanguisorbes *Marbré de Cramer	*Demi-Argus *Thécla de l'Orme
	Habitat bien représenté sur l'AEI + autre(s) patch(s) favorable(s) hors rayon de dispersion de l'espèce (= extinction possible de la population à l'échelle locale)		*Laineuse du Prunellier *Thécla de l'Amare! *Thécla du Prunellier		
	Habitat bien représenté sur l'AEI + autre(s) patch(s) favorable(s) dans le rayon de dispersion de l'espèce		*Azuré des Cytises *Azuré du Serpolet	Ascalaphe ambré *Souffré	Azuré des Coronilles *Petite Tortue

Code couleur : Bordeaux = enjeu très fort ; Rouge = enjeu fort ; Orange = enjeu modéré ; Jaune = enjeu faible.

Les espèces figurées avec un * ont subi *a posteriori* une décote de leur enjeu habitat d'un niveau dans l'application de la méthodologie car elles n'ont pas été observées lors des inventaires.

Les espèces à enjeux forts ou très forts n'ont pas été observées sur site, elles sont issues des données bibliographiques.

Le tableau ci-dessous présente les enjeux habitats induit par chacune des espèces considérées d'Orthoptères et de Coléoptères.

Tableau 51 : Enjeu "habitat d'espèces" - Orthoptères et Coléoptères

		Classes de patrimonialité			
		1	2	3	4
Représentativité de l'habitat	Habitat faiblement représenté sur l'AEI	*Criquet de la Palène *Criquet des friches			*Barbiste des Pyrénées *Dectique verrucivore *Sténobothre nain *Tétrix déprimé
	Habitat bien représenté sur l'AEI		*Ephippigère des vignes	Lucane cerf-volant	Criquet des clairières Decticelle côtelée *Phanéoptère commun *Phanéoptère méridional

Code couleur : Bordeaux = enjeu très fort ; Rouge = enjeu fort ; Orange = enjeu modéré ; Jaune = enjeu faible.

Les espèces figurées avec un * ont subi *a posteriori* une décote de leur enjeu habitat d'un niveau dans l'application de la méthodologie car elles n'ont pas été observées lors des inventaires.

Les espèces figurées avec un * ont subi *a posteriori* une décote de leur enjeu habitat d'un niveau dans l'application de la méthodologie car elles n'ont pas été observées lors des inventaires.

Afin de bien percevoir les enjeux « habitat d'espèces » relatifs à l'entomofaune, le tableau ci-après fait la synthèse des enjeux par habitats présent au sein de la ZIP. Il s'agit ici des enjeux maximums pouvant être attribués aux habitats, au regard de leur fonctionnalité pour les espèces.

Tableau 52: Enjeux "habitat d'espèces" pour l'entomofaune au sein de la ZIP

Habitats	Enjeu associé			
	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Ronciers	*Petite Tortue (lisières)			
Fourrés arbustifs et ronciers	Criquet des clairières (lisières) *Phanéroptère méridional	*Laineuse du Prunellier *Thécla de l'Amare! *Thécla du Prunellier		
Boisement sur sol eutrophes et mésotrophes	*Petite Tortue (lisières) Lucane cerf-volant *Phanéroptère commun	*Thécla de l'Orme		
Végétations rudérales pionnières	Decticelle côtières *Ephippigère des vignes *Soufré			
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires	Azuré des Coronilles * Dectique verrucivore *Ephippigère des vignes *Phanéroptère commun *Sténobothre nain *Tétrix déprimé	*Azuré des Cytises *Demi-Argus Ascalaphe ambré	*Criquet de la Palène *Criquet des friches *Hespérie des Sanguisorbes *Argus frêle *Mercure *Marbré de Cramer *Azuré du Serpolet	
Friches graminéennes	Azuré des Coronilles Decticelle côtières *Soufré *Ephippigère des vignes *Phanéroptère méridional	Ascalaphe ambré *Azuré des Cytises	*Azuré du Serpolet	
Friches graminéennes x Friches rudérales	Azuré des Coronilles Decticelle côtières *Soufré *Ephippigère des vignes *Phanéroptère méridional	Ascalaphe ambré *Azuré des Cytises		
Friches rudérales pluriannuelles thermophiles	Azuré des Coronilles Decticelle côtières *Soufré *Ephippigère des vignes *Phanéroptère méridional			
Haie arbustive / multistrates	*Phanéroptère commun *Phanéroptère méridional			
Haie rectangulaire basse	*Phanéroptère commun *Phanéroptère méridional			

Code couleur : Bordeaux = enjeu très fort ; Rouge = enjeu fort ; Orange = enjeu modéré ; Jaune = enjeu faible.
Les espèces figurées avec un * ont subi une décote de leur enjeu habitat d'un niveau dans l'application de la méthodologie car elles n'ont pas été contactées lors des inventaires.

Les cartes en pages suivantes synthétisent les observations d'espèces ainsi que les enjeux attribués par habitat.

Analyse des enjeux

Les enjeux relatifs à l'entomologie s'échelonnent de fort à faible. Les zones de pelouses calcicoles constituent les enjeux forts du site au regard de la présence d'une station identifiée dans la bibliographie pour l'Azuré du Serpolet et de la faible représentativité de cet habitat au niveau départemental. Les zones de friche graminéenne constituent un enjeu fort également pour cette espèce. Par ailleurs, il s'agit également de l'habitat de l'Ascalaphe ambré. Les habitats mélangés de friche rudérale x friche graminéenne apparaissent d'enjeu modéré. Le reste des habitats montre un enjeu faible.



La ZIP présente des habitats avérés et potentiels pour plusieurs groupes d'espèces dont notamment les Lépidoptères et les Orthoptères, ainsi que pour une espèce de Névroptère. En l'absence de masses d'eau, elle ne présente pas d'enjeu pour les Odonates. Le potentiel pour les coléoptères saproxyliques est relativement faible.

Les principaux enjeux se concentrent sur les pelouses et les friches graminéennes. Secondairement, les autres friches, boisement et fourrés.

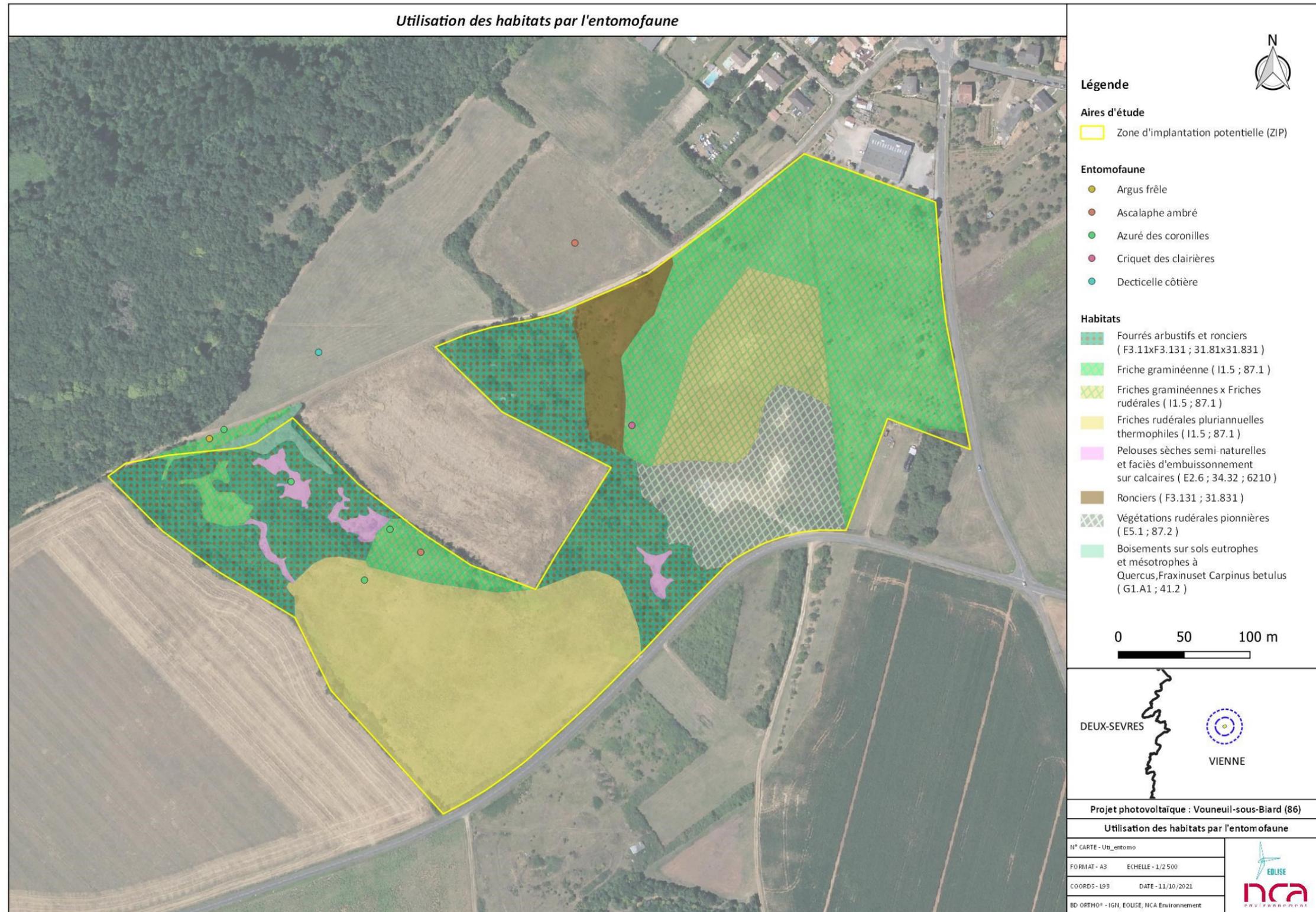


Figure 108 : Utilisation des habitats par l'entomofaune

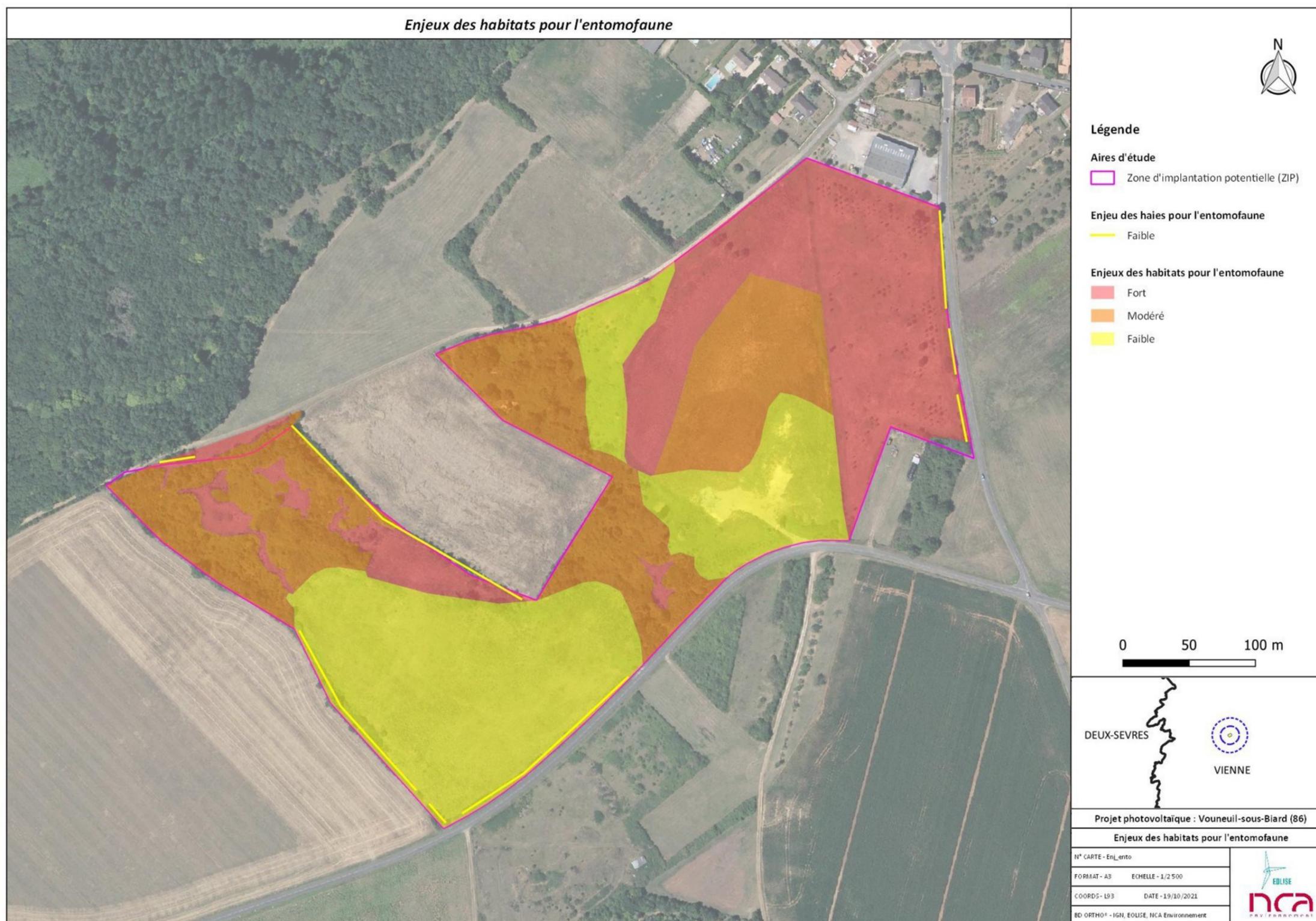


Figure 109 : Enjeux des habitats pour l'entomofaune

IV. 5. Synthèse des enjeux

La prise en compte de l'ensemble des enjeux faunistiques et floristiques met en avant un enjeu faible à très fort sur l'ensemble de la ZIP.

Tout taxon confondu, un enjeu globalement très fort est attribué aux pelouses calcicoles. Un enjeu fort est attribué aux haies multistrates / arbustives, au boisement, aux fourrés et au roncier. Un enjeu modéré est distribué à une haie, aux zones de friches et à la zone de végétation rudérale pionnière qui a accueilli notamment un couple d'Oedicnème criard. Un enjeu faible est attribué à la friche rudérale pluriannuelle thermophile. Cet habitat correspond à une zone de remblai.

La carte page suivante synthétise les enjeux globaux sur l'aire d'étude.

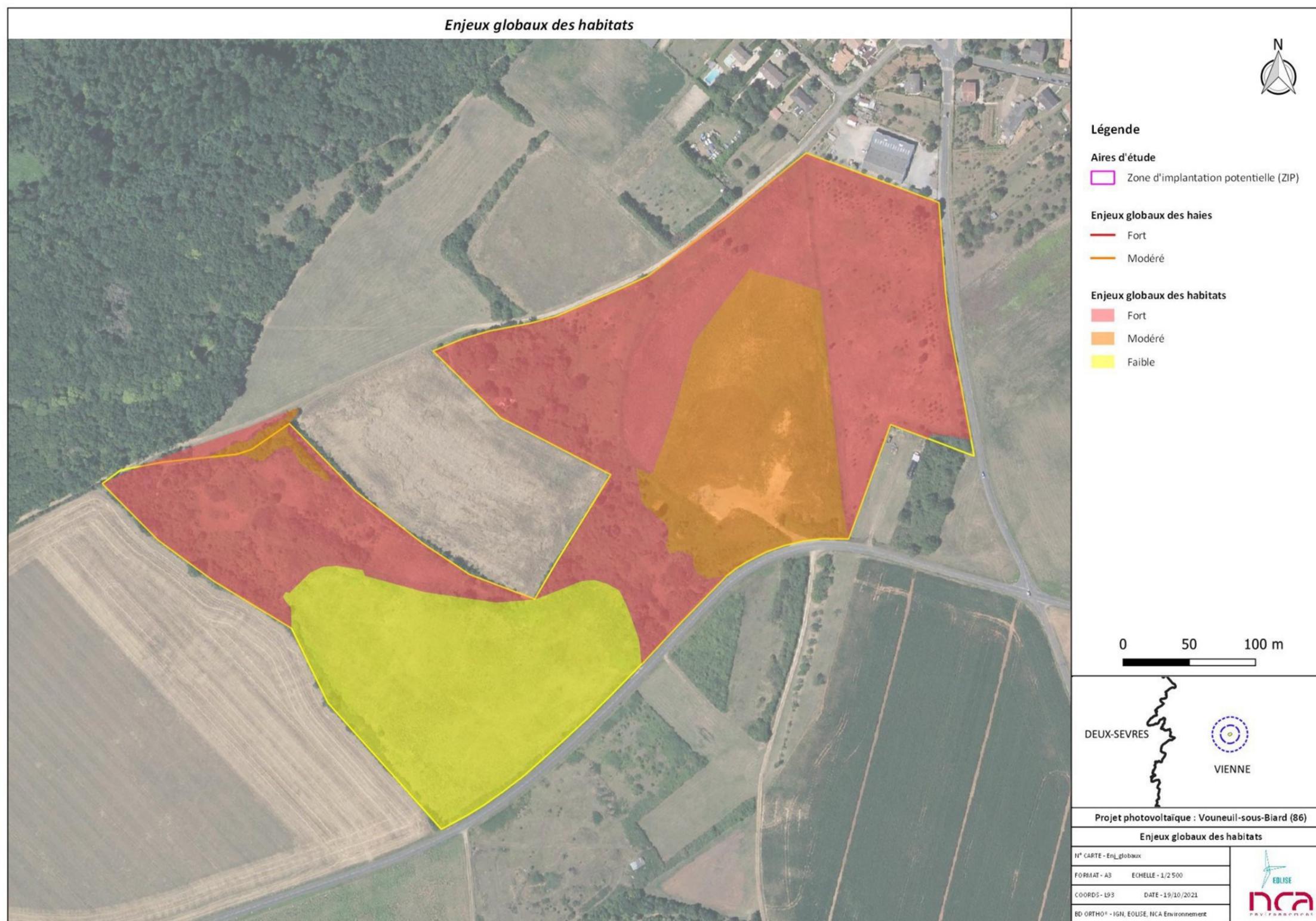


Figure 110 : Enjeux globaux des habitats et habitats d'espèces

V. PAYSAGE ET PATRIMOINE

V. 1. Les aires d'études recommandées

Nous pouvons rappeler quelques extraits du Guide de l'étude d'impact des parcs photovoltaïques au sol.

Les « aires d'étude ne se limitent pas à la stricte emprise des terrains sur lesquels les panneaux seront installés, puisque les effets fonctionnels peuvent s'étendre bien au-delà... L'échelle de l'aire d'étude à considérer est celle de l'unité ou des unités paysagères... L'aire d'étude correspond à la zone géographique dans laquelle le projet est potentiellement visible. L'expérience montre que les installations sont généralement visibles distinctement dans un rayon de 3 km, au-delà duquel leur vision est celle d'un motif en gris. L'aire d'étude peut ainsi se décomposer en une zone proche (rayon de 0 à 700 m), une zone intermédiaire (rayon de 700 m à 3 km) et une zone plus éloignée (rayon de 3 à 5 km, voire plus lorsque les caractéristiques du paysage le nécessitent). »

Les aires d'étude sont donc définies de façon théorique en fonction d'un rayon d'éloignement vis-à-vis de l'emprise maîtrisée du projet.

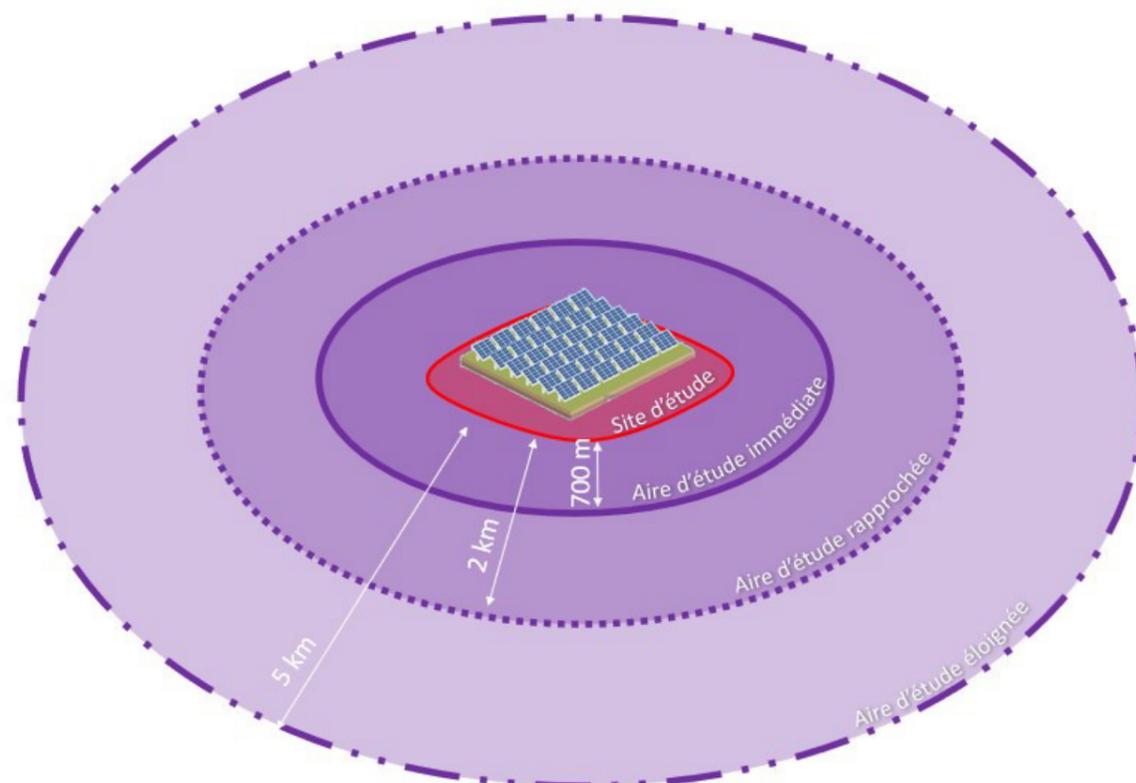


Figure 111 : Organisation des aires d'étude autour du site d'étude
(Source : NCA Environnement)

V. 2. Les aires d'étude de l'analyse paysagère et patrimoniale

Quatre aires d'étude ont ainsi été définies, correspondant à quatre échelles d'analyse. Elles sont représentées sur la [carte en page suivante](#) et décrites ci-après, de la plus large à la plus précise :

V. 2. 1. L'aire d'étude éloignée (AEE)

Elle est établie sur la base **d'un rayon de 5 km** depuis les limites de l'emprise maîtrisée. Nous avons fait le choix de la définir au maximum du rayon recommandé afin d'établir une description et une présentation du paysage et du patrimoine qui ait assez de substance et de sens.

Elle permet une analyse paysagère et patrimoniale représentative et satisfaisante mettant en avant les spécificités de ce morceau de territoire. Elle permet aussi d'évaluer et de justifier les enjeux et les sensibilités liés au patrimoine protégé et à la vision dynamique depuis les axes routiers susceptibles d'entrer en interaction avec le projet d'un point de vue paysager. Elle permet enfin d'aborder et de justifier la capacité d'accueil du territoire au regard de l'installation d'un parc photovoltaïque au sol.

V. 2. 2. L'aire d'étude rapprochée (AER)

Elle est établie sur la base **d'un cercle de 2 km** depuis les limites de l'aire d'étude de l'emprise maîtrisée. A cette échelle, il est important de se concentrer sur l'analyse de la vision depuis les lieux de vie (habitat et axes de déplacement). Elle pose le cadre d'une adéquation juste entre le projet et son paysage d'accueil.

V. 2. 3. L'aire d'étude immédiate (AEI)

Elle couvre **une zone d'étude de 700 m autour de l'aire de l'emprise maîtrisée**. Elle se concentre sur l'analyse des effets visuels du projet sur les lieux de vie et de déplacement.

V. 2. 4. L'aire d'étude de l'emprise maîtrisée (AEM) ou site d'étude

Elle décrit les spécificités de la parcelle choisie pour concevoir le projet du parc photovoltaïque au sol et permet l'analyse de l'ensemble de ses composantes (modules, clôtures, dépendances, parking, postes électriques etc...). Les trames végétales, le bâti existant, les traces historiques, les chemins, les accès, les ambiances, les usages présents et à venir ainsi que les enjeux d'un changement ou d'une évolution d'affectation sont analysés précisément.

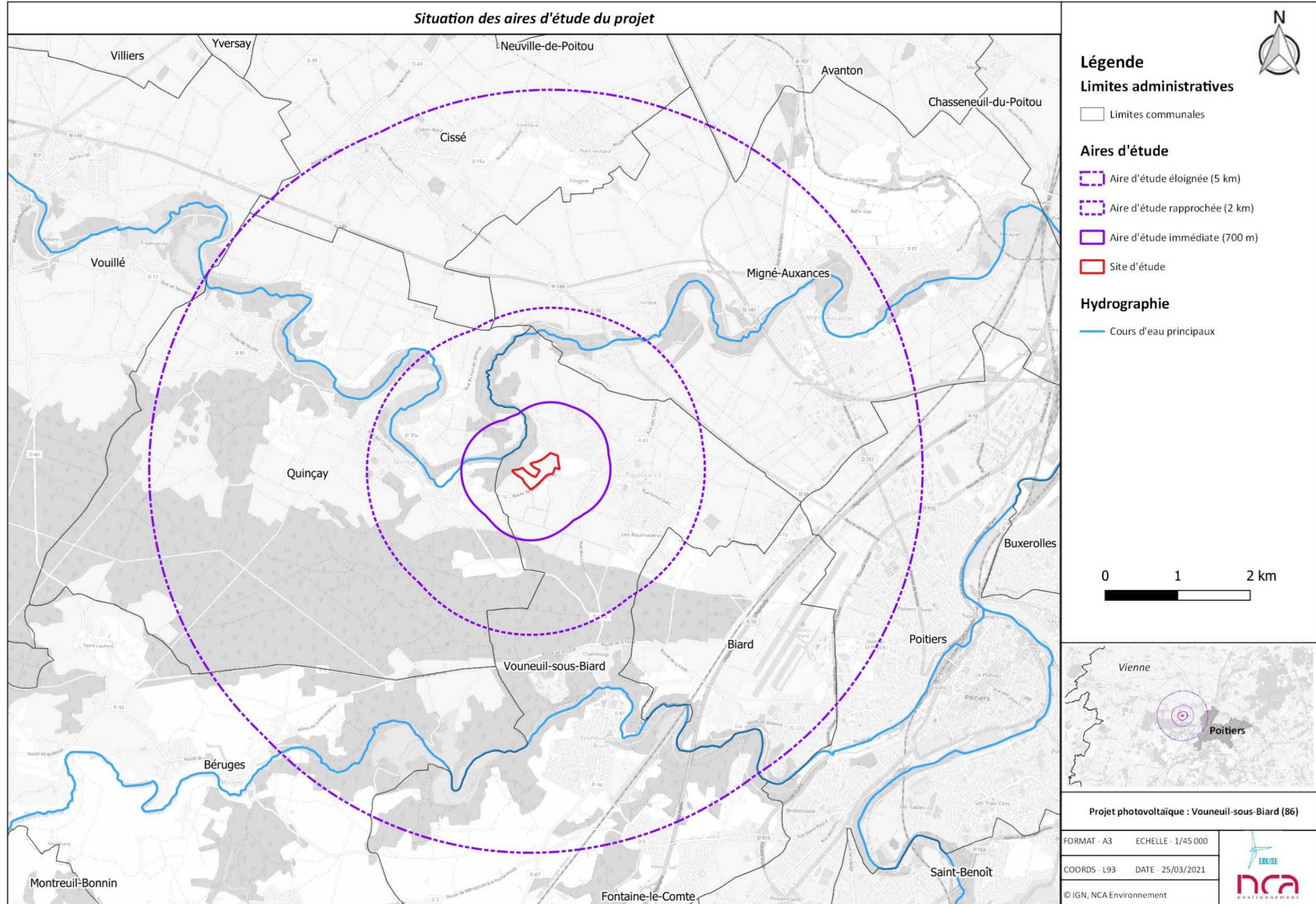


Figure 112 : Situation des aires d'étude recommandées

V. 3. Etude du contexte élargi

Afin de comprendre les origines des paysages qui composent et entourent le site d'étude potentiel du projet, il est d'abord essentiel de le resituer dans un contexte plus élargi.

V. 3. 1. Le contexte administratif et géographique

Vouneuil-sous-Biard est une commune située au centre ouest de la France, au sud-ouest de Poitiers, dans le département de la Vienne (86) appartenant à la région Nouvelle-Aquitaine (Figure 113). Sa superficie est de 25,98 km², et sa population était de 5 978 habitants en 2018. Le site d'étude est localisé sur cette commune, jouxtant la Ville de Poitiers (Préfecture du département) dans sa partie sud-est.

Les informations suivantes sont répertoriées sur la Figure 114.

Bien que le site d'étude du projet de parc photovoltaïque au sol soit situé sur la commune de Vouneuil-sous-Biard, les aires d'études recommandées touchent également les communes suivantes, situées dans la Vienne : Poitiers, Biard, Migné Auxances, Cissé, Quincay et Béruges.

Poitiers est reconnue à l'échelle du département, et le site d'étude se trouve à proximité de son centre-ville. Compte tenu de sa situation et de l'intersection de l'AEE avec une partie de la ville, il est essentiel de mesurer les enjeux concernant cette ville vis-à-vis du projet de parc photovoltaïque au sol.

Au niveau des axes routiers, le site d'étude se trouve à environ 3,5 kilomètres de l'autoroute A10 reliant Bordeaux à Paris en passant par Poitiers. Le site d'étude est à proximité de la route N 149 et est longé par les routes départementales D12 et D87 jouxtant le site respectivement au sud et à l'est. Un intérêt tout particulier sera porté à ces axes, qui sont les plus proches du site d'étude.

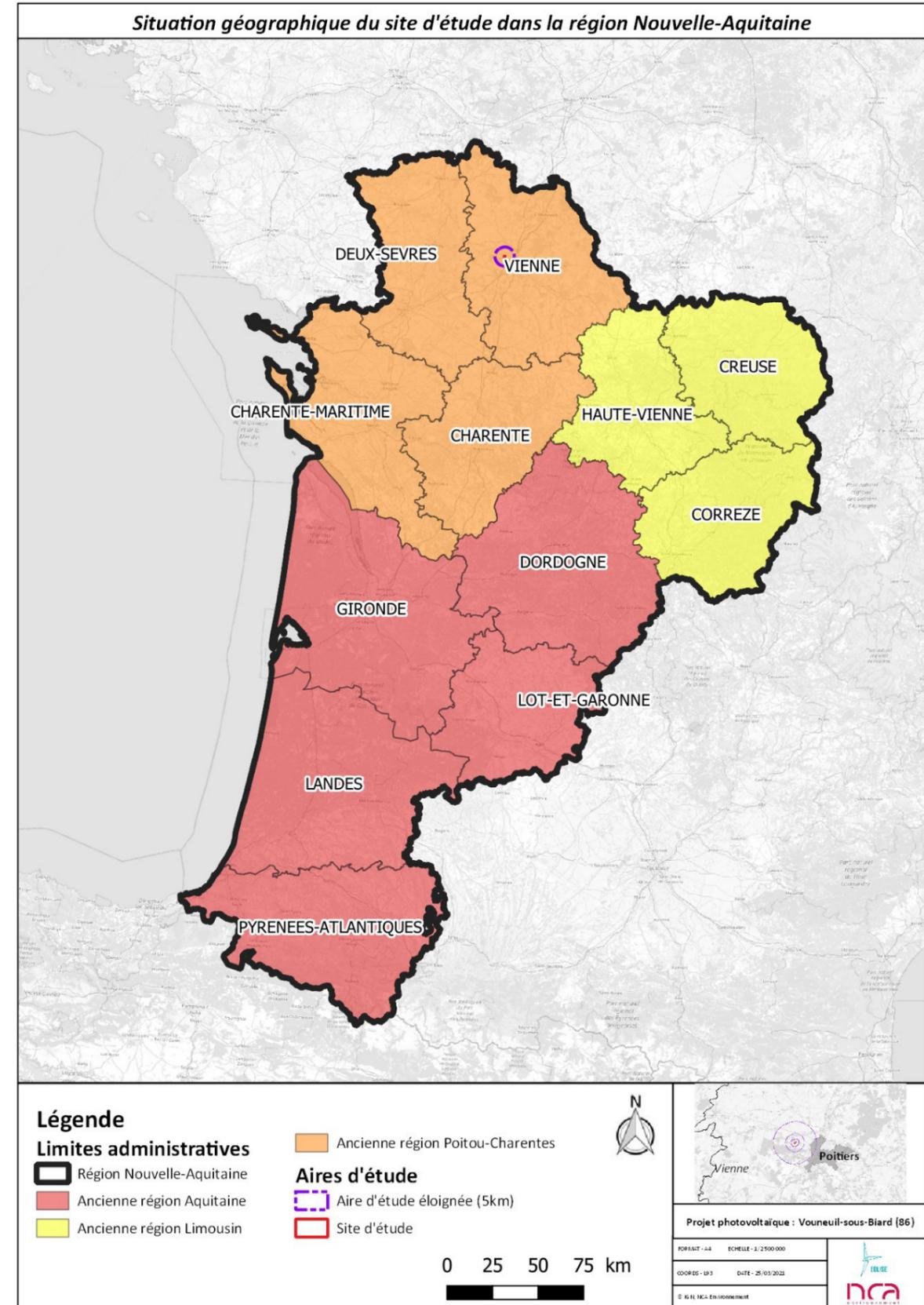


Figure 113 : Carte de la situation éloignée du site d'étude de Vouneuil-sous-Biard

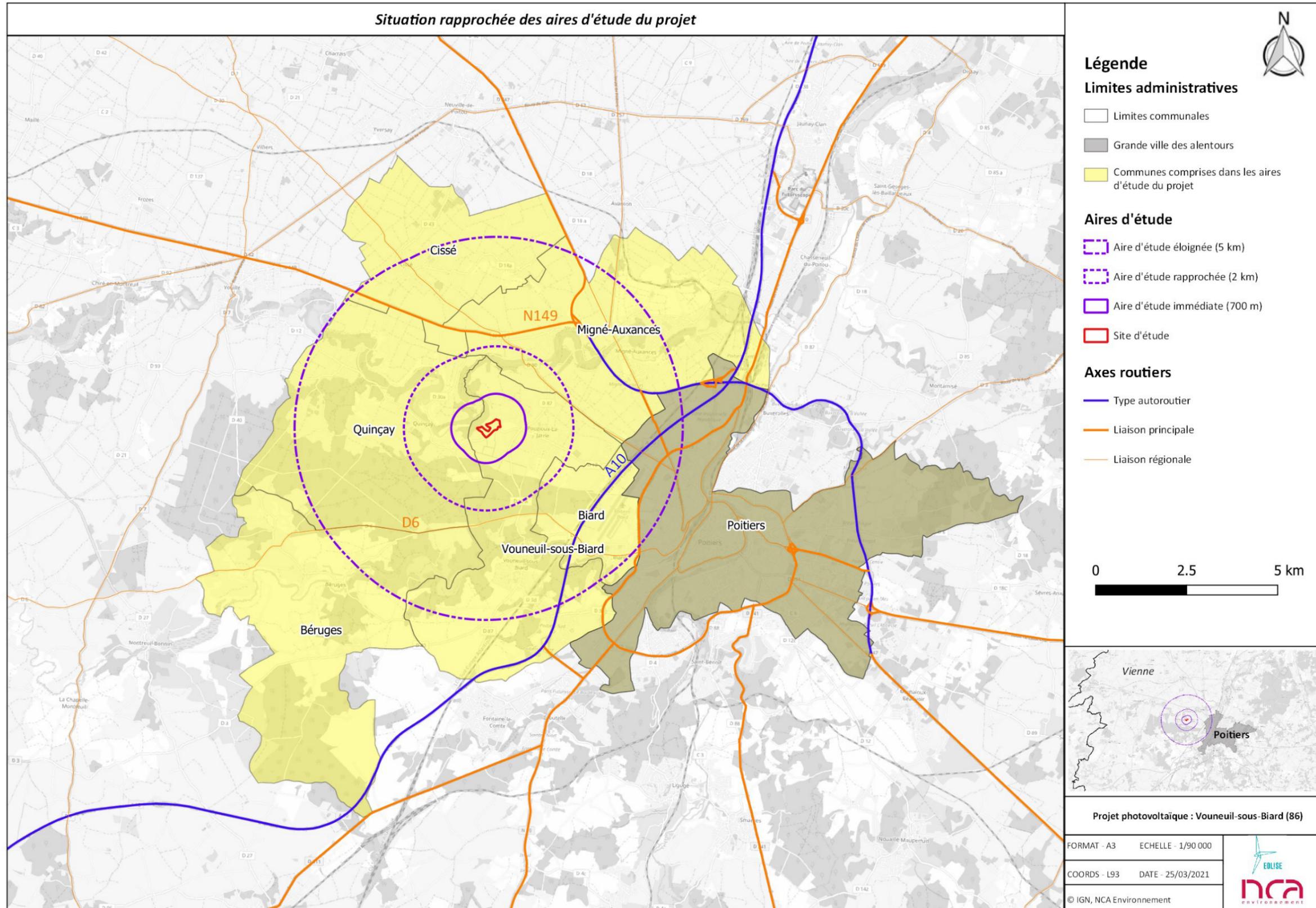


Figure 114 : Situation géographique rapprochée de Vouneuil-sous-Biard

V. 3. 2. Le contexte historique

La recherche de l'Histoire d'un territoire justifie le paysage que l'on peut observer, car celui-ci est le résultat d'une succession d'époques et de coutumes qui font ce qu'il est aujourd'hui.

V. 3. 2. 1. L'ancienne région du Poitou-Charentes et le département de la Vienne

Le département de la Vienne fait partie de la Nouvelle-Aquitaine depuis 2016, mais il était auparavant situé dans le Poitou-Charentes. Cette région regroupait les Deux-Sèvres, la Vienne, La Charente-Maritime et la Charente.

Ce département a été le témoin d'événements qui ont marqué l'histoire de France. Il était autrefois associé au Poitou, une ancienne province française. Le Poitou était un passage stratégique entre le bassin aquitain et le bassin parisien qui a vu se dérouler plusieurs batailles importantes, comme les deux batailles de Poitiers (732 et 1356) ou la bataille de Vouillé (507). Le Poitou était la région de rencontre des cultures du nord et du sud.



Figure 115 : Plusieurs vestiges trônent encore sur les bords des rivières
(Source : France3-région.fr)

Le département de la Vienne a été créé en 1790, après la Révolution française. Il apparaît comme une région calme et typique de France. Lors de la Seconde Guerre Mondiale, la Vienne accueille 54 000 réfugiés. A cette époque, le paysage en bocage aide les résistants à se cacher et à défendre leur pays.

V. 3. 2. 2. La ville de Vouneuil-sous-Biard

La présence humaine sur la commune remonte au Néolithique : des sites d'exploitations et d'habitats, notamment au lieu-dit les Cassons, témoignent de cette présence ancienne.

Au Moyen Âge, le village de Vouneuil se développe autour du prieuré Saint Pierre-et-Saint-Paul. Des hameaux apparaissent : Pouzioux, la Cadoue et Précharaud. L'essentiel des terres, possessions ducales et ecclésiastiques, est partagé entre de puissantes abbayes. Elles relèvent surtout de Poitiers (abbayes Saint-Cyprien et Saint-Hilaire-de-la-Celle, chapitre cathédral), de Béruges (abbaye du Pin) et de Fontaine-le-Comte (abbaye Notre-Dame). A l'époque Moderne, logis nobles et métairies appartiennent à des notables poitevins. Au XVIIIe siècle, l'emprise des terres labourables, des vignes et des prairies indiquées sur la carte de Cassini démontre l'importance des activités agricoles.

Période de profonds changements, le XIXe siècle est d'abord marqué par un fort accroissement de la population. En 1819, considérant le nombre peu élevé d'habitants à Biard, la décision est prise de réunir les deux communes : Biard est incorporée à Vouneuil. Ce rattachement, douloureux pour la population biardaïse, prend fin en 1847 avec la prospérité de la filature de Biard. Durant la seconde moitié du XIXe siècle, le village de Vouneuil se déplace vers le plateau où un nouveau centre d'activités voit le jour, avec une nouvelle église. Les hameaux distincts de Pouzioux et de La Jarrie tendent à devenir une seule entité avec la création d'infrastructures communes. Ce phénomène s'accélère avec la création du grand polygone d'artillerie en 1878, qui scinde la commune et entrave les communications entre le nord et le sud.

Une ligne de tramway à vapeur fut mise en service en décembre 1921 ; elle reliait Poitiers à Lavauseau, en passant par la Cassette et rejoignait la route départementale 6, où se trouve encore l'ancienne gare transformée en logement. Peu rentable, cette desserte fut supprimée dès 1932.

À partir des années 1970, et avec une forte accélération ces dernières années, l'habitat se développe de façon concertée. Des zones artisanales et commerciales s'installent en divers points du territoire communal, en particulier au sud du village, entre Précharaud et Poitiers, autour de Pouzioux-la-Jarrie et à la Cadoue. La population est passée de 850 habitants en 1948, à 2032 en 1975 et 4231 en 2000. Depuis 1997, la commune fait partie de la Communauté d'Agglomération de Poitiers qui contribue à sa dynamique.

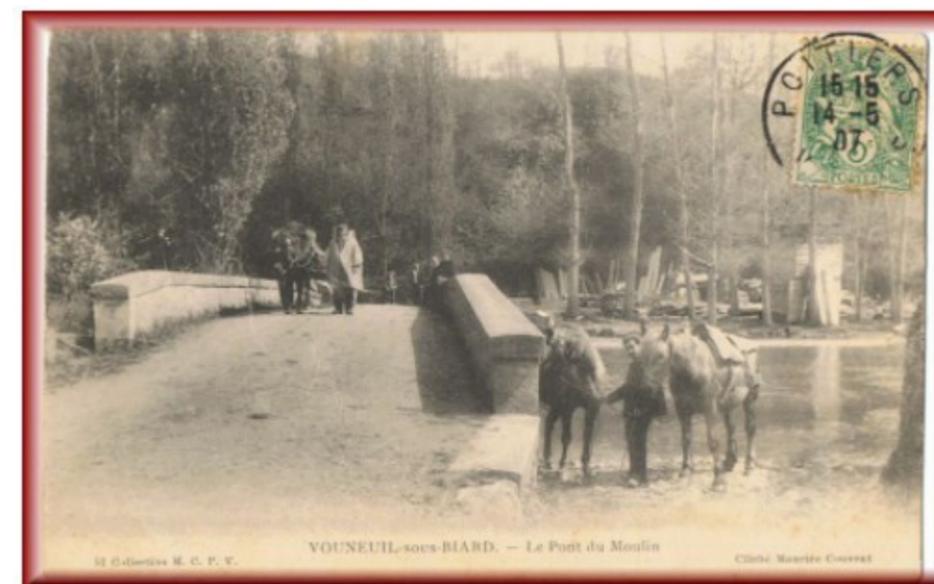


Figure 116 : Photographie d'archives du conseil municipal de Vouneuil sous Biard, 1914.

L'histoire de la ville est lisible à travers son patrimoine historique, qui en fait sa renommée. Ainsi, les changements apportés par un projet d'aménagement présent dans ses alentours, quelle que soit sa nature, doivent être identifiés et mesurés de manière à s'intégrer dans l'environnement de la commune.

V. 3. 3. Le contexte patrimonial

Il est essentiel de connaître le contexte patrimonial dans lequel s'inscrit le site d'étude. Pour ce faire, les éléments suivants sont répertoriés :

- Les biens classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO ;
- Les Grands Sites de France
- Les Parcs Naturels régionaux ;
- Les sites inscrits ou classés ;
- Les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) ;
- Les Monuments Historiques inscrits ou classés ;
- Les Monuments Naturels.

La totalité du patrimoine protégé se trouvant autour du site d'étude de Vouneuil-sous-Biard est représentée sur la Figure 118.

V. 3. 3. 1. Les Monuments Historiques

Il apparaît sur la carte qu'un grand nombre de Monuments Historiques est présent dans les aires d'études du projet. Ces monuments bénéficient d'une protection particulière et doivent être pris en compte dans l'élaboration de chaque projet d'aménagement. En effet, il est essentiel de s'assurer que le projet d'implantation d'un parc photovoltaïque au sol ne portera pas atteinte à la valeur patrimoniale de l'édifice classé ou inscrit. Cela se traduit par la recherche de liens visuels entre le site du projet et le monument en question, et par la mesure de l'enjeu paysager et patrimonial qui sera attribué à chaque lien visuel établi.

Le territoire d'étude comprend 6 monuments historiques :

- **Le Logis du Pré Bernard**, situé à 460 m du site d'étude, à Quinçay ;
- **L'Eglise Saint Eleusippe**, située à 1,3 m du site d'étude, à Quinçay ;
- **Le Château d'Auxances**, situé à 4 km du site d'étude, à Migné-Auxances ;
- **L'Eglise Sainte-Croix**, situé à 4,1 km du site d'étude, à Migné-Auxances ;
- **Le Château de Masseuil**, situé à 3,9 km du site d'étude, à Quinçay ;
- **Le Logis de la Gannerie**, situé à 4,5 km du site d'étude, à Cissé ;



Figure 117 : Photographie du château de Migné-Auxances, monument historique compris de l'AEE
(Source : Vouneuil-sous-Biard.fr)

L'ensemble de ces lieux a fait l'objet d'observations, afin de déterminer s'ils peuvent être en lien visuel avec le projet d'implantation du parc photovoltaïque au sol de Vouneuil-sous-Biard.

V. 3. 3. 2. Les Sites inscrits ou classés

La création des labels Sites Inscrits et Classés a pour objectif de préserver des espaces présentant des qualités paysagères remarquables. Il est important que tout projet d'aménagement, qu'il soit au sein ou aux alentours d'un site inscrit ou classé, ne porte pas atteinte à la valeur paysagère et patrimoniale de l'espace.

Trois sites inscrits et classés se trouvent dans l'aire d'étude éloignée du projet :

- Le site inscrit de la Vallée de la Boivre-Béruges, situé à Béruges, à 3,2 km du site d'étude ;
- Le site classé du Château de la Raudière, situé à Béruges, à 4,1 km du site d'étude ;
- Le site inscrit de la Boivre-Biard, situé à Biard, à 3,4 km du site d'étude.

Ces lieux ont été visités afin de déterminer si la réalisation du projet peut porter atteinte à leur qualité paysagère et patrimoniale.

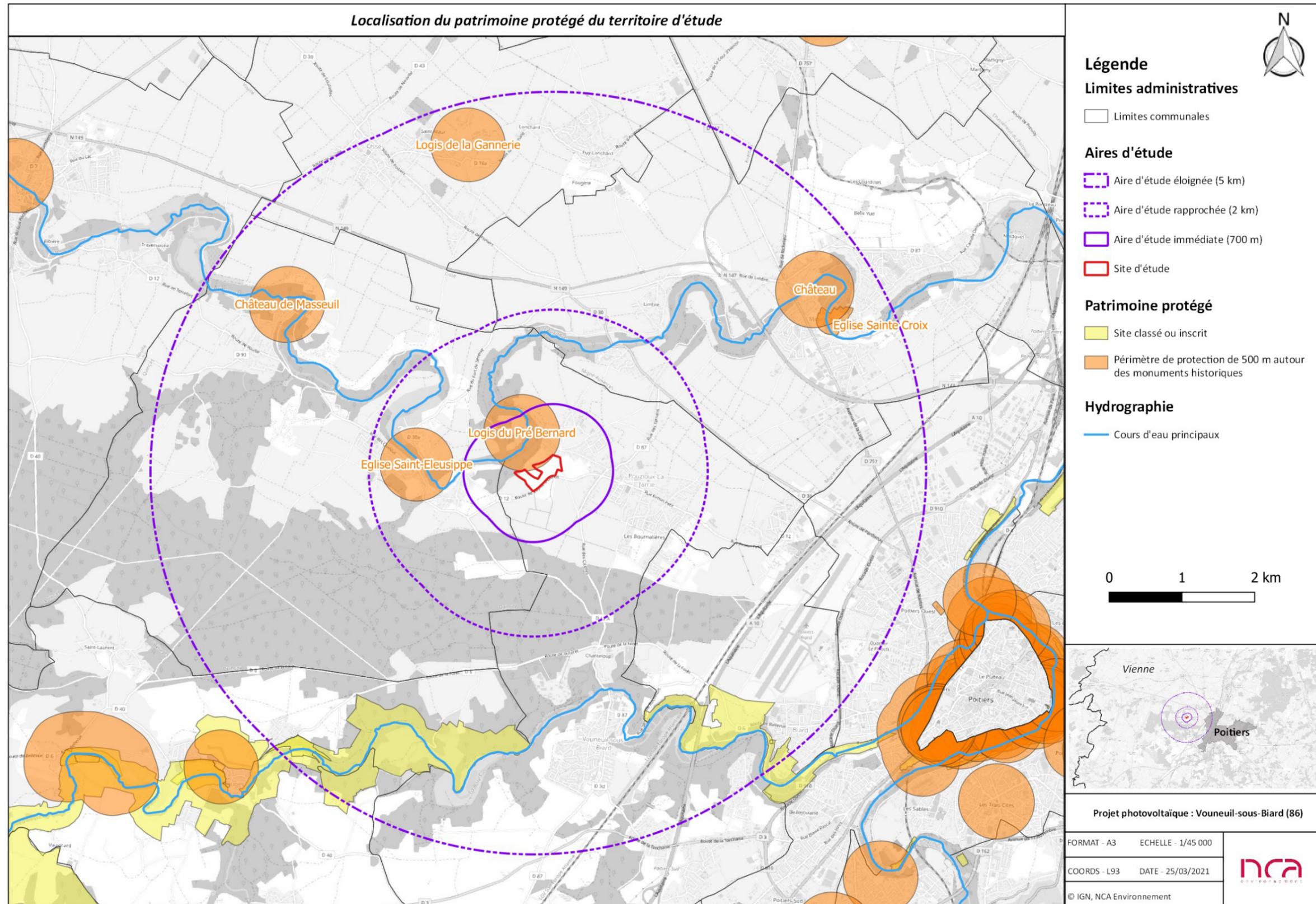


Figure 118 : Carte de la localisation du patrimoine protégé du territoire d'étude

V. 3. 4. Le contexte topographique

Vouneuil-sous-Biard est remis dans un contexte topographique élargi, afin de démontrer que le relief fait partie des principales explications du paysage actuel.

Le site du projet est implanté au centre-ouest du département de la Vienne, à proximité du lit de la rivière de L'Auxance. C'est l'un des principaux affluents du Clain, qui se jette à son tour dans La Vienne.

Il est possible de voir, sur la carte en page suivante, que le territoire d'étude semble présenter quelques variations d'altitude allant de 60 à 163 mètres, comme en témoignent les teintes orangées qui colorent le territoire.

Le territoire d'étude présente quelques variations de teintes, traduisant un relief présent, parfois prononcé. Les variations d'altitude les plus remarquables sont liées au passage des cours d'eau qui traversent le territoire d'étude. Les petits vallons s'enchaînent, ce qui permet parfois à l'observateur de se trouver sur le sommet de l'un d'eux, et de profiter de vues dégagées sur ses environs. Généralement, la profondeur de son champ de visibilité se limite à la composition du vallon voisin.



Figure 119 : Photographie d'une portion vallonnée du territoire d'étude
(Source : Google map)

Sur certaines portions, l'uniformité d'une couleur indique que les courbes du paysage semblent s'étirer, notamment sur la zone de plateau, témoignant d'un relief peu remarquable. Les points altimétriques les plus bas sont présents dans les zones de talweg (celui de La Bouleure) avec une remontée progressive de la plaine vers les zones de plateaux, plus élevés en altitude. Les principales variations topographiques restent donc inhérentes aux cours d'eau et aux petits vallons en plaine.



Figure 120 : Photographie du type de topographie rencontrée lors du parcours du territoire d'étude
(Source : Google map)

Un territoire présentant des variations d'altitude importantes peut parfois être défavorable à une visibilité du site d'étude. En effet, ce dernier peut se retrouver isolé des éléments extérieurs par les mouvements topographiques. Mais suivant sa configuration, et celle de ses alentours, il peut également être visible depuis plusieurs points, qui doivent être identifiés suite au travail de terrain.

La lecture de la carte topographique nous indique que le relief a tendance à s'accroître à mesure que l'on s'approche des zones de plateaux. Ainsi, les paysages semblent s'inscrire sur de vastes plaines qui présentent quelques zones vallonnées. Des visibilitées vers le site d'étude depuis ses alentours peuvent être possibles, suivant l'occupation du sol. En effet, le site d'étude se trouve sur un des points relativement bas du point de vue altimétrique, et plusieurs pentes semblent décliner vers celui-ci.

Ces endroits ont été visités afin de déterminer s'il existe des liens visuels entre le site d'étude et son environnement.

Cependant, rappelons que la topographie n'est pas le seul facteur déterminant qui favorise la visibilité d'un site depuis un lieu donné. En effet, l'analyse de l'occupation des sols d'un territoire est aussi importante, car elle déterminera la position des éléments faisant office d'obstacles visuels (zones boisées, urbanisées ...).

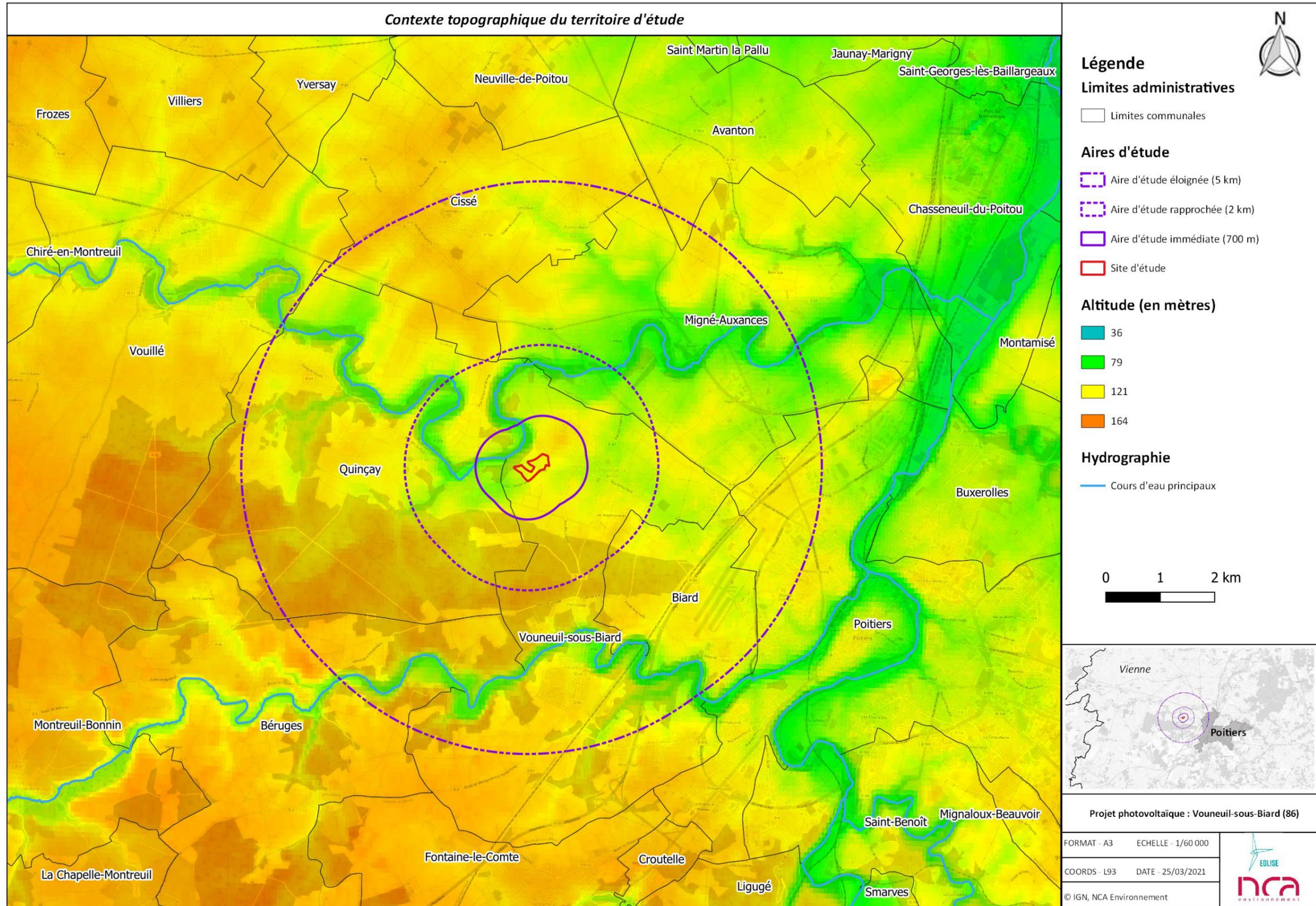


Figure 121 : Composition topographique du territoire d'étude

V. 3. 5. Le contexte paysager

Tous les éléments vus précédemment expliquent le contexte paysager dans lequel s'inscrit aujourd'hui le site d'étude de Vouneuil-sous-Biard. L'Atlas des Paysages a recensé les différentes unités paysagères qui composent le territoire de la Vienne. Les paysages sont organisés sous forme d'unités paysagères, représentées sur la Figure 123. Le territoire d'étude appartient principalement aux unités paysagères des Plaines du Haut-Poitou et des Vallées principales.

Les Plaines du Haut Poitou sont représentées par des terres agricoles qui s'inscrivent sur un relief globalement peu marqué. Les prairies, les cultures, les bosquets et les haies s'articulent dans cette unité paysagère, et offrent successivement des vues ouvertes puis fermées sur les alentours.

La vallée du Clain et de ses affluents est caractérisée par un relief davantage prononcé qui marque la présence du cours d'eau. Les terres déclinent nettement vers celui-ci, et mettent en scène cultures, zones boisées et villages. Dans cette unité paysagère, le regard de l'observateur s'oriente généralement en direction du creux de la vallée, qui lui offre parfois des vues dégagées sur son environnement.

Concrètement, le paysage se caractérise alors par :

- Des plaines où le regard peut porter loin sans rencontrer d'obstacles visuels ;
- Des reliques de zones boisées qui donnent du volume au paysage, mais peuvent aussi faire office de masques visuels permanents, limitant la vue de l'observateur vers un endroit ;
- Un relief vallonné, avec des pentes douces, mais remarquables, pouvant offrir des vues dégagées ou au contraire, représenter des masques visuels ;
- Des bocages, ajoutant du relief et des masques visuels dans le sud du Poitou.



Figure 122 : Paysage observable dans les alentours du site d'étude
(Source : Google street view)

Le cadre de vie y est calme : bourgs, villages et villes se succèdent, rompant avec la monotonie du lieu en attirant le regard sur des composantes paysagères comme les clochers d'églises ou quelques rares arbres isolés. Les édifices sont le plus souvent blancs ou jaunes, dus à la pierre de tuffeau, extraite dans les environs. Les paysages restent relativement plats avec quelques éléments paysagers (arbres isolés, haies délictuelles, petits bois) résistants à la pression agricole.

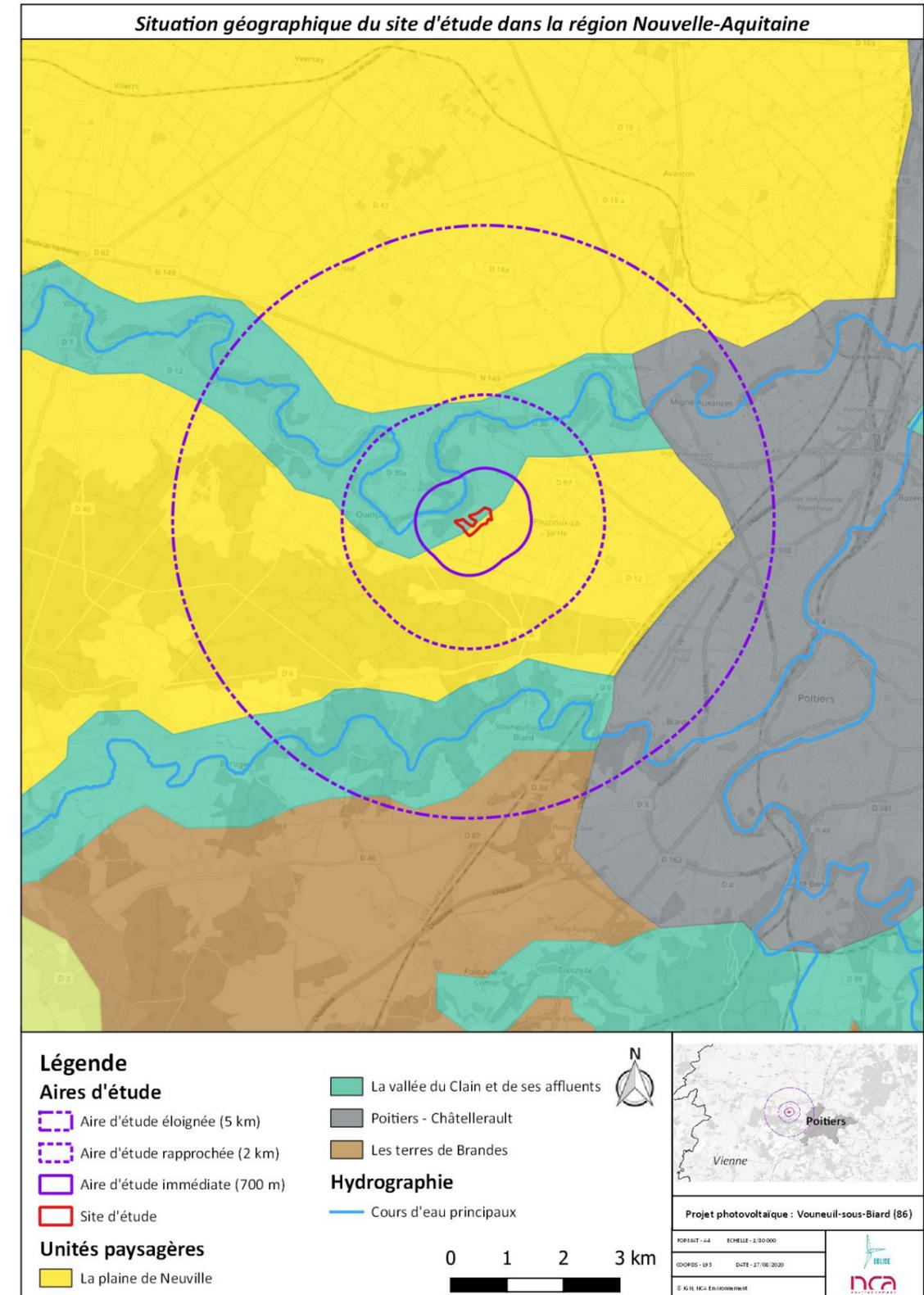


Figure 123 : Carte des unités paysagères en Nouvelle-Aquitaine

V. 4. Analyse paysagère des aires d'étude éloignée et rapprochée

V. 4. 1. Influence de la topographie sur les vues et l'ambiance paysagère

La Figure 124 illustre la topographie du territoire à l'échelle de l'aire d'étude éloignée. Le relief a une grande influence sur notre vision et notre perception du paysage, puisqu'il est en partie responsable des différentes vues que l'observateur sera amené à rencontrer. Rappelons que le territoire d'étude s'inscrit principalement sur les unités paysagères des Plaines de Neuville et des Vallées du Clain et ses affluents, qui présentent des caractéristiques topographiques qui leur sont propres. En effet, les variations d'altitude les plus remarquables sont provoquées par les cours d'eau, et plus particulièrement par l'Auxance et la Boivre qui traversent le territoire d'étude respectivement au nord et au sud. L'altitude varie de 80 à 140 m sur une distance de 10 km, ce qui signifie qu'une majorité des paysages s'inscrit sur des pentes douces. Plus l'observateur se rapproche des cours d'eau, plus les différences de niveaux sont prononcées. Ce type de relief offre des points de vue variés à l'observateur.

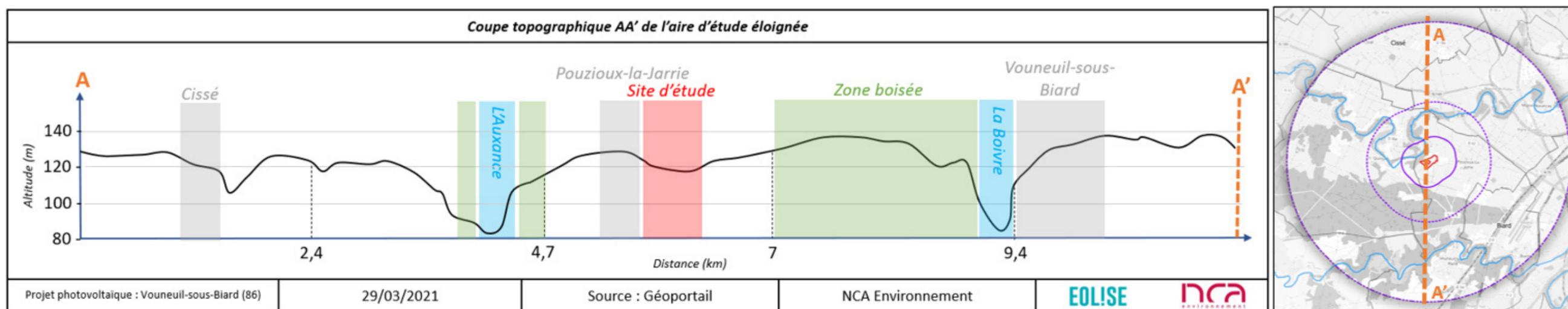


Figure 124 : Profils altimétriques du territoire d'étude
(Source : NCA Environnement)

L'identité topographique et paysagère du territoire d'étude s'établit en partie autour des affluents de la Vienne, la Boivre et l'Auxance. Ce dernier passe à proximité du site d'étude. Sur la coupe topographique en page précédente, cela se traduit par des changements remarquables de niveaux. Plus l'observateur se rapproche du cours d'eau, plus il perd en altitude. À plusieurs reprises, il peut alors dominer la vallée, et être face à des champs de visibilité larges et profonds, mais qui se limitent souvent à la composition du vallon voisin. Ce caractère topographique peut être favorable à une visibilité du site d'étude, s'il est orienté dans sa direction.



Figure 125 : Photographie du type de paysage observable à l'approche de l'Auxance
(Crédit photo : NCA Environnement)

A mesure que l'observateur s'éloigne des cours d'eau, le relief semble se stabiliser. Les paysages de vallées laissent place à des paysages qui s'inscrivent sur des courbes douces. Présentant de faibles variations d'altitude, les champs de visibilités offerts à l'observateur se limitent souvent dans la profondeur à cause de l'omniprésence de la strate arborée sur le territoire. Même si l'observateur a parfois l'occasion de prendre légèrement de l'altitude, il devient difficile pour lui d'appréhender le paysage qui l'entoure dans sa globalité. Cela peut être favorable à une visibilité du site d'étude, s'il se trouve sur le vallon voisin. Mais en s'éloignant de celui-ci, ce type de topographie devient rapidement défavorable à une visibilité du site d'étude.



Figure 126 : Photographie d'un paysage qui s'appuie sur les courbes douces du relief
(Crédit photo : NCA Environnement)

Enfin, la coupe topographique en page précédente indique que ponctuellement, les courbes du territoire semblent s'étirer, jusqu'à devenir difficilement perceptible. Dans l'unité paysagère des plaines de Neuville, les paysages s'ouvrent davantage et mettent en évidence une topographie plane. Les paysages offerts peuvent alors être dépourvus d'intérêt, en l'absence d'élément de paysage venant briser leur monotonie. Ce type de paysage est défavorable à l'appréciation du site d'étude, car l'observateur n'a pas l'occasion de prendre de la hauteur afin de dominer le paysage.



Figure 127 : Photographie d'un paysage de plaine, ne présentant pas de variation topographique remarquable
(Crédit photo : NCA Environnement)

V. 4. 2. L'influence de l'occupation du sol sur les vues et l'ambiance paysagère

L'occupation des sols d'un territoire d'étude est le deuxième élément justifiant l'ambiance paysagère dans laquelle l'observateur se trouve. Tout comme le relief, les éléments habillant un territoire sont responsables de la profondeur d'une vue donnant sur celui-ci. La carte en page suivante représente la couverture du sol du territoire à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, que nous pourrions qualifier de structure paysagère. Les principales d'entre elles seront décrites par la suite, et mettent en évidence le caractère majoritairement rural du territoire d'étude.

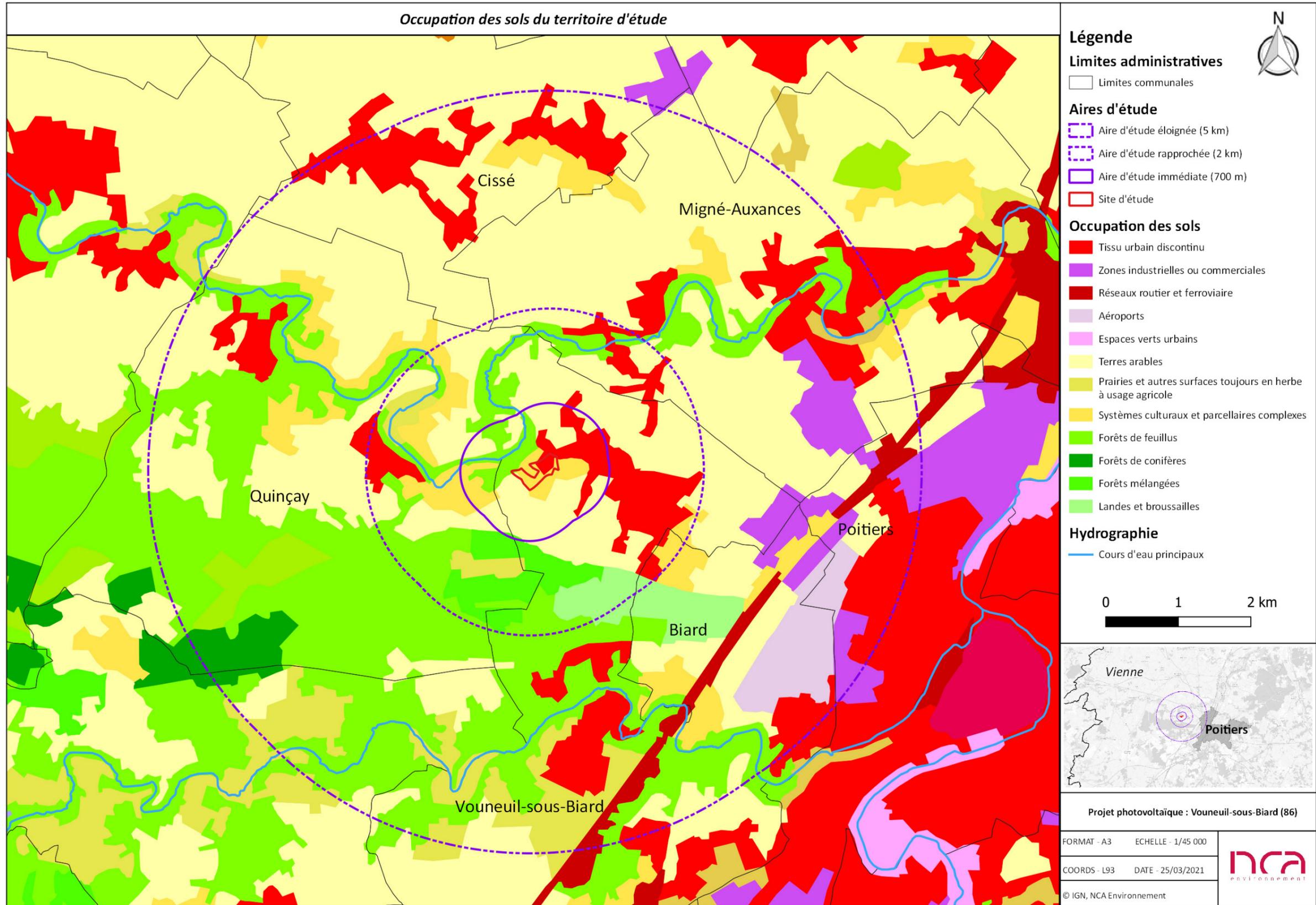


Figure 128 : Carte de l'occupation des sols à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

V. 4. 2. 1. Les terres arables et les systèmes culturaux et parcellaires complexes

Les terres arables et autres systèmes culturaux (en jaune) occupent la majorité de la moitié nord de l'aire d'étude éloignée. Il s'agit de terres pouvant être cultivées ou labourées, comprenant les terrains en jachère, les cultures et les prairies artificielles. Leurs surfaces s'étendent généralement sur de nombreux hectares, et peuvent être dépourvues d'obstacles visuels. En règle générale, les paysages incluant des terres arables peuvent être monotones s'ils ne présentent pas des éléments de paysage faisant office de points focaux pour l'observateur. Mais dans ce cas d'étude, les terres arables s'inscrivent sur la topographie vallonnée du territoire, et accentuent souvent ces courbes dans le paysage. Elles font partie d'un paysage semi-ouvert, où la présence de la strate arborée suffit généralement à briser la monotonie de ce type d'occupation des sols.



Figure 129 : Photographie d'une succession de terres arables
(Crédit photo : NCA Environnement)

V. 4. 2. 2. Les forêts

Elles occupent la majorité de la moitié nord du territoire d'étude, et accompagnent les cours d'eau. Elles font partie de l'identité du paysage. A la lecture de cette carte, nous pouvons voir que les forêts (en vert), composées de feuillus et de conifères, ponctuent les territoires de toutes les aires d'étude. Elles ajoutent du volume et de la texture aux paysages, et sont régulièrement visibles dans les clichés illustrant le parcours de ce territoire. Les forêts constituent des masques visuels permanents, limitant la profondeur des paysages rencontrés par l'observateur et masquant de nombreux éléments de paysage, qu'ils soient disgracieux ou non.



Figure 130 : Photographie d'une zone boisée occupant l'arrière-plan d'un paysage
(Crédit photo : NCA Environnement)



Figure 131 : Photographie de la traversée de la forêt domaniale de Vouillé Saint-Hilaire
(Crédit photo : NCA Environnement)

V. 4. 2. 3. Les tissus urbains discontinus et les zones industrielles et commerciales

Les tissus urbains représentent les villes et villages rencontrés dans les aires d'étude éloignées et rapprochées. Ils traduisent la présence des bourgs et des hameaux les plus importants. Ils ne sont pas majoritaires dans la carte d'occupation des sols, mais sont remarquables dans le parcours du territoire d'étude. Dans cette région, l'habitat est rarement isolé. Il se regroupe plutôt dans les villages ou les hameaux. Lors du parcours de ces aires d'étude, l'observateur est régulièrement amené à le rencontrer. Ces zones d'habitations rythment sa visite. Au cœur des centres-bourgs et des hameaux, la hauteur et la densité du bâti rendent parfois l'appréciation du paysage lointain difficile. Les zones industrielles et commerciales, essentiellement présentes à l'approche de Poitiers, ont la même influence sur les vues que les zones d'habitations, et participent à l'industrialisation des paysages. Au même titre que les forêts, les surfaces bâties représentent des masques visuels permanents dans un paysage, selon la position de l'observateur.

V. 4. 3. La prise en compte du patrimoine protégé

Le contexte élargi du territoire d'étude a mis en évidence la composition de son patrimoine protégé (Figure 118). Lors de la réalisation de la campagne de terrain, une attention toute particulière a été portée à ces éléments, afin de s'assurer que le projet de centrale photovoltaïque au sol de Vouneuil-sous-Biard ne porte pas atteinte à leur valeur patrimoniale. Pour rappel, le patrimoine protégé du territoire d'étude se compose de sites classés et inscrits et de monuments historiques.

L'ensemble du patrimoine protégé du territoire d'étude a été prospecté afin de déterminer s'il existe un lien visuel possible entre l'élément en question et le site d'étude de Vouneuil-sous-Biard.

Pour les raisons suivantes, nous pouvons affirmer que les monuments historiques référencés dans le territoire d'étude sont visuellement isolés du site d'étude :

- Topographie défavorable à une appréciation du site d'étude ;
- Orientation du monument historique ne permettant pas à l'observateur de profiter de vues dégagées en direction du site d'étude ;
- Présence de la strate arborée, ne permettant pas à l'observateur d'apprécier le site d'étude ;
- Présence de bâti, faisant office de masque visuel permanent.

Ces affirmations sont mises en évidence par la suite, pour chacun des monuments historiques référencés. Les éléments suivants sont alors précisés :

- Nom et localisation du monument historique ;
- Localisation des prises de vue ;
- Direction du site d'étude ;
- Photographie du monument ;
- Photographie du paysage visible en direction du site d'étude, depuis le monument ;
- Année de classement/d'inscription aux monuments historiques ;
- Distance du site d'étude ;
- Élément favorable/défavorable à une visibilité du site d'étude.



Figure 132 : Photographie de la ville de Migné-Auxances
(Crédit photo : NCA Environnement)



Figure 133 : Photographie d'une zone d'activité présente à l'approche du centre de Poitiers
(Crédit photo : NCA Environnement)